



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Foreign Affairs
and
International Trade**

Chair:

The Honourable HUGH SEGAL

Tuesday, December 5, 2006 (in camera)
Wednesday, December 6, 2006

Issue No. 8

Second meeting on:

Special study on the evacuation from Lebanon

Twelfth meeting on:

Special study on Africa

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

**Affaires étrangères
et du commerce
international**

Président :

L'honorable HUGH SEGAL

Le mardi 5 décembre 2006 (à huis clos)
Le mercredi 6 décembre 2006

Fascicule n° 8

Deuxième réunion concernant :

L'étude spéciale sur l'évacuation du Liban

Douzième réunion concernant :

L'étude spéciale sur l'Afrique

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

The Honourable Hugh Segal, *Chair*

The Honourable Peter A. Stollery, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	* Hays
Corbin	(or Fraser)
Dawson	* LeBreton, P.C.
De Bané, P.C.	(or Comeau)
Di Nino	Mahovlich
Downe	Merchant
Eyton	Smith, P.C.

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU
COMMERCE INTERNATIONAL

Président : L'honorable Hugh Segal

Vice-président : L'honorable Peter A. Stollery

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	* Hays
Corbin	(ou Fraser)
Dawson	* LeBreton, C.P.
De Bané, C.P.	(ou Comeau)
Di Nino	Mahovlich
Downe	Merchant
Eyton	Smith, C.P.

* Membres d'office

(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, December 5, 2006
(19)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 5:15 p.m. in camera in room 160-S of the Centre Block, the Chairman, the Honourable Hugh Segal, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Corbin, Dawson, De Bané, P.C., Di Nino, Downe, Mahovlich, Merchant, Segal, Smith, P.C. and Stollery (10).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch: Peter Berg and Allison Goody, Analysts.

Pursuant to the order of reference passed by the Senate on Tuesday, May 9, 2006, the committee continued to examine the development and security challenges facing Africa; the response of the international community to enhance that continent's development and political stability; Canadian foreign policy as it relates to Africa; and other related matters. (*For the complete text of the order of reference, see Issue No. 1, Tuesday, May 16, 2006.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be authorized to sit in on the meeting.

The committee examined a draft report.

At 5:40 p.m., Senator Stollery took the Chair.

At 5:55 p.m., Senator Segal resumed chairing the meeting.

It was agreed that the Chair table a motion to the House seeking authorization to table the report with the Clerk of the Senate.

At 6:40 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, December 6, 2006
(20)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:05 p.m. in Room 356-S of the Centre Block, the Chairman, the Honourable Hugh Segal, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Corbin, Dawson, De Bané, P.C., Di Nino, Downe, Mahovlich, Segal and Smith, P.C. (8).

Other senator present: The Honourable Senator Cools (1).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch: Allison Goody, Analyst.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 5 décembre 2006
(19)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 17 h 15, à huis clos, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Hugh Segal (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Corbin, Dawson, De Bané, C.P., Di Nino, Downe, Mahovlich, Merchant, Segal, Smith, C.P., et Stollery (10).

Aussi présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque : Peter Berg et Allison Goody, analystes.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par la Sénat le mardi 9 mai 2006, le comité poursuit son étude des défis en matière de développement et de sécurité auxquels fait face l'Afrique; la réponse de la communauté internationale en vue de promouvoir le développement et la stabilité politique de ce continent; la politique étrangère du Canada envers l'Afrique; ainsi que d'autres sujets connexes. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 du mardi 16 mai 2006.*)

Conformément à l'article 92(2)(f) du Règlement, le comité étudie un projet de rapport.

Il est convenu que les adjoints des sénateurs soient autorisés à assister à la présente séance.

Le comité étudie une ébauche de rapport.

À 17 h 40, le sénateur Stollery assure la présidence.

À 17 h 55, le sénateur Segal reprend la présidence.

Il est convenu que le président présente une motion à la Chambre afin d'être autorisé à déposer le rapport auprès du Greffier du Sénat.

À 18 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 6 décembre 2006
(20)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 16 h 5, dans la salle 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Hugh Segal (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Corbin, Dawson, De Bané, C.P., Di Nino, Downe, Mahovlich, Segal et Smith, C.P. (8).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Cools (1).

Aussi présente : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Allison Goody, analyste.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference passed by the Senate on Tuesday, October 24, 2006, the committee continued to examine and report on the evacuation of Canadian citizens from Lebanon in July 2006. (*For the complete text of the order of reference, see Issue No. 6, November 1, 2006.*)

WITNESSES:

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Peter Boehm, Assistant Deputy Minister, North America (and Consular Affairs);

Robert Desjardins, Director General, Consular Affairs Bureau.

Citizenship and Immigration Canada:

Daniel Jean, Assistant Deputy Minister, Operations.

National Defence:

Brigadier-General J.Y.R.A. Viens, Director General, Plans, Strategic Joint Staff;

Major-General J.P.Y.D. Gosselin, Director General, International Security Policy.

The Chair made a statement.

Mr. Boehm made a presentation.

Mr. Boehm, Mr. Desjardins, Brigadier-General Viens, Mr. Jean and Major-General Gosselin answered questions.

At 6:02 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

La greffière intérimaire du comité,

Keli Hogan

Acting Clerk of the Committee

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par la Sénat le mardi 24 octobre 2006, le comité poursuit son étude de l'évacuation des citoyens canadiens du Liban en juillet 2006. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 du 1^{er} novembre 2006.*)

TÉMOINS :

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Peter Boehm, sous-ministre adjoint, Amérique du Nord (et Affaires consulaires);

Robert Desjardins, directeur général, Direction générale des affaires consulaires.

Citoyenneté et Immigration Canada :

Daniel Jean, sous-ministre adjoint, Opérations.

Défense nationale :

Brigadier général J.Y.R.A. Viens, directeur général, Plans, État-major interarmées stratégique;

Major général J.P.Y.D. Gosselin, directeur général, Politique de Sécurité internationale.

Le président fait une déclaration.

M. Boehm fait un exposé.

M. Boehm, M. Desjardins, brigadier général Viens, M. Jean et major général Gosselin répondent aux questions.

À 18 h 2, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, December 6, 2006

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 4:05 p.m. to examine and report on the evacuation of Canadian citizens from Lebanon in July 2006.

Senator Hugh Segal (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: I want to welcome honourable senators and guests today to this meeting of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. Today, we continue our study on the evacuation of Canadians from Lebanon last summer. Members will remember that Minister MacKay appeared before us on November 1 to discuss the policy aspects of this extraordinary exercise. Today, we will look at the actual operations of the evacuation, among others, scrutinizing the level of preparation of the Canadian embassy in Lebanon at the outbreak of the crisis, the effectiveness of the decisions made and the challenges faced during the evacuation.

We now welcome officials from the Department of Foreign Affairs and International Trade, Citizenship and Immigration Canada, DFAIT, and the Department of National Defence, DND. Those departments were the main ones involved in the evacuation, with, as we understand, the Department of Foreign Affairs directing much of the action.

We have with us today two gentlemen from DFAIT who appeared previously on this issue with the minister: Peter Boehm, Assistant Deputy Minister, North America and Consular Affairs; and Robert Desjardins, Director General, Consular Affairs Bureau.

From Citizenship and Immigration Canada, we have Daniel Jean, Assistant Deputy Minister, Operations.

From the Department of National Defence, we have Brigadier-General J.Y.R.A. Viens, Director General, Plans, Strategic Joint Staff; and Major-General J.P.Y.D. Gosselin, Director General, International Security Policy.

We will begin with a statement from our colleagues from DFAIT with a reflection on behalf of the three departments, and then honourable senators will have a chance to put questions to all of our guests here today. Welcome, and thank you for joining us. We appreciate your making time in your busy schedules.

[*Translation*]

Mr. Peter Boehm, Assistant Deputy Minister, North America (and Consular Affairs), Foreign Affairs and International Trade Canada: Thank you, Mr. Chairman. It is a pleasure for me to be here today with Robert Desjardins, Director General of Consular Affairs in DFAIT and my colleagues, Daniel Jean from the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 6 décembre 2006

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 16 h 5 afin d'examiner, pour en faire rapport, l'évacuation des citoyens canadiens du Liban en juillet 2006.

Le sénateur Hugh Segal (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : J'aimerais souhaiter la bienvenue aux sénateurs et à nos invités à cette séance du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Nous poursuivons aujourd'hui notre examen de l'évacuation des citoyens canadiens du Liban l'été dernier. Les sénateurs se souviennent que le ministre MacKay a comparu le 1^{er} novembre dernier pour discuter des aspects politiques de cette intervention extraordinaire. Aujourd'hui, nous allons nous pencher sur le déroulement de l'évacuation, entre autres sujets, afin d'obtenir des précisions sur l'état de préparation de l'ambassade du Canada au Liban lors du déclenchement de la crise, l'efficacité des décisions prises et les défis qu'a posés l'évacuation.

Nous accueillons maintenant les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), de Citoyenneté et Immigration Canada et du ministère de la Défense nationale (MDN). Ces ministères ont été les principaux intervenants dans l'évacuation et, selon les renseignements dont nous disposons, c'est le ministère des Affaires étrangères qui a dirigé l'essentiel des opérations.

Nous recevons aujourd'hui deux fonctionnaires du MAECI qui ont déjà comparu avec le ministre : Peter Boehm, sous-ministre adjoint, Amérique du Nord et Affaires consulaires, et Robert Desjardins, directeur général de la Direction générale des affaires consulaires.

Notre témoin de Citoyenneté et Immigration Canada est Daniel Jean, sous-ministre adjoint, Opérations.

Du ministère de la Défense nationale, nous accueillons le brigadier général J.Y.R.A. Viens, directeur général, Plans, État-major Interarmées Stratégique, et le major général J.P.Y.D. Gosselin, directeur général, Politique de sécurité internationale.

Nos collègues du MAECI nous livreront d'abord un exposé liminaire au nom des trois ministères et nous aurons ensuite la possibilité de poser des questions à tous nos invités. Bienvenue et merci de vous être joints à nous. Nous apprécions que vous ayez pris le temps de venir nous rencontrer malgré votre emploi du temps très chargé.

[*Français*]

Peter Boehm, sous-ministre adjoint, Amérique du Nord (et Affaires consulaires), Affaires étrangères et Commerce international Canada : Monsieur le président, c'est avec plaisir que je me présente accompagné de mon collègue M. Robert Desjardins, directeur général des affaires consulaires. Je suis aussi

Department of Citizenship and Immigration, and Brigadier-General André Viens and Major-General Daniel Gosselin from the Department of National Defence.

The Honourable Peter MacKay, Minister of Foreign Affairs, appeared before this committee last month and provided an overview of the evacuation and the coordinated efforts of the Government of Canada to successfully accomplish a very challenging task.

My comments today will focus on the actual operations of this massive and unprecedented effort to assist and protect Canadians who found themselves in harms way in Lebanon in July 2006.

As the Assistant Deputy Minister responsible for consular services in DEFAIT, as well as for North America, I was front and centre throughout the crisis and fully involved in all operational aspects of the Lebanon evacuation. In addition to chairing all interdepartmental task force meetings, I was in constant communication with the 24/7 Emergency Operation Centre in DEFAIT which was the hub with respect to management of evacuation operations — both abroad and domestically. I spoke almost daily with the heads of task forces of the U.S., U.K., France, Germany and Australia, as well as with other foreign ministries and their ambassadors in Ottawa.

I exchanged views and information on the evolving situation and options and possible shared opportunities to assist our nationals in Lebanon.

[English]

Mr. Chairman, I want to begin by briefly providing the committee with some background on the department's crisis contingency planning, preparedness and ability to assist Canadians in times of crisis or catastrophic events.

During 2005, the department dealt with 68 new natural disaster cases and 25 new civil disaster cases. The department's consular affairs bureau successfully managed 24 per cent more distress cases in 2005 than in 2004. These cases included: natural and civil disasters, 93 cases; deaths, 870 cases; child abductions, 95 cases; medical evacuations, 31 cases; family distress, 216 cases; and evacuations, 8 cases. One case can involve more than one individual, particularly those related to natural and civil disasters, family distress and evacuations.

That being said, the evacuation of Canadians from Lebanon is by far the largest and most successful effort ever mounted or attempted. It was conducted without access to resources and assets that other countries such as the U.S., U.K. and France had at their disposal. The French had a naval ship in the Port of Beirut when the crisis began and were able to evacuate a large

accompagné de M. Daniel Jean du ministère de Citoyenneté et immigration, de M. André Viens, brigadier général et M. Daniel Gosselin, major général, tous deux du ministère de la Défense nationale.

L'honorable Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères et Commerce international Canada, a comparu devant votre comité le mois dernier et a donné un aperçu général de l'évacuation et des efforts concertés accomplis par le gouvernement du Canada pour mener à bien une entreprise fort difficile.

Mes propos d'aujourd'hui porteront sur les opérations proprement dites qu'a comporté cet effort sans précédent auquel nous avons consenti pour aider et protéger les Canadiens qui se sont trouvés en danger au Liban en juillet 2006.

En tant de sous-ministre adjoint responsable des services consulaires et chargé de l'Amérique du Nord, j'ai joué un rôle central tout au long de la crise. J'ai aussi participé à tous les aspects opérationnels de l'évacuation. De même, en plus de présider toutes les réunions du Groupe de travail interministériel, je suis resté en communication constante avec le Centre des opérations d'urgence d'Affaires étrangères et Commerce international Canada ouvert en permanence 24 heures sur 24. Le Centre a servi de point de convergence à la coordination des activités d'évacuation, aussi bien à l'étranger qu'au Canada. J'étais en contact presque quotidiennement avec les chefs des cellules de crise des États-Unis, du Royaume-Uni de la France, de l'Allemagne et de l'Australie, de même qu'avec d'autres ministères des Affaires étrangères et leurs ambassadeurs à Ottawa.

Avec eux j'ai échangé des vues et de l'information sur l'évolution de la situation et les options, ainsi que sur les possibilités de venir en aide conjointement à leurs ressortissants au Liban.

[Traduction]

Monsieur le président, je voudrais commencer par mettre le comité au courant de la planification d'urgence et des préparatifs auxquels se livre le ministère pour pouvoir aider les Canadiens en temps de crise ou de catastrophe, et de sa capacité de le faire.

En 2005, le ministère s'est occupé de 68 nouveaux cas de catastrophes naturelles et de 25 nouveaux cas de cataclysmes civils. La Direction générale des affaires consulaires du ministère a géré avec succès 24 p. 100 de plus de situations de détresse en 2005 qu'en 2004. Cela vaut pour les catastrophes naturelles (93 cas), les décès à l'étranger (870 cas), les enlèvements d'enfants (95 cas), les évacuations médicales (31 cas), les familles en détresse (216 cas) et les évacuations (8 cas). Je tiens à souligner que plus d'une personne ont pu être touchées dans chaque cas, en particulier dans les cas de catastrophes naturelles et civiles, de familles en détresse et d'évacuations.

Cela dit, l'évacuation des Canadiens du Liban est de loin l'opération la plus vaste et la plus réussie jamais entreprise et ce, sans accès aux ressources et aux moyens dont disposaient d'autres pays, tels les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Au début de la crise, un navire de la Marine française se trouvait amarré dans le port de Beyrouth, de sorte que la France a pu évacuer

number of children and parents at the outset. The U.S. and U.K. were able to base their military naval operations out of Cyprus, where the U.K. has a military base.

The first evacuees to leave Beirut were U.S. citizens ferried to Cyprus on U.S. military helicopters, which could carry a maximum of 20 persons. The problem encountered by the U.S. and the U.K. was to match naval assets used for evacuation from Beirut with chartered airlift capacity in Cyprus. This problem created a situation where these evacuees spent approximately 72 hours in crowded reception centres. At one point, I was able to provide my counterpart at the U.S. State Department with contacts for charter airlift that were surplus to our needs.

One of the first actions taken by Department of Foreign Affairs and International Trade in response to an emerging crisis is to review the consular contingency plan for the country or countries involved. Currently, the department has 253 country-specific consular contingency emergency plans, CONPLANS, on file, including plans for each of Canada's missions in the United States.

These CONPLANS are a database of information, prepared and updated regularly, which provide the basis for development of a strategy to respond to various types of crises. They include such information as the size and location of the Canadian community, vulnerability to natural or manmade disasters, local response capabilities and identification of routes and options, should evacuation be required.

In the case of Lebanon, the CONPLAN and the registration of Canadians abroad for the country were reviewed on July 13, with a view to providing options on a strategy to provide information and assistance to Canadians in a rapidly deteriorating security environment. Within two days, and following the bombing of the Beirut airport and destruction of land and bridge infrastructure, it became evident that the only viable and safe means for Canadians to leave what was becoming a war zone was by sea.

A series of interrelated factors compounded the considerable challenge to the implementation of the plan. These factors included the Israeli air and sea blockade, the deterioration of communication networks in Lebanon, the serious capacity shortages of Lebanon's port infrastructure, high international demand for limited commercial maritime and airlift capabilities for immediate use and the distance between Canada and Lebanon.

[Translation]

It was also obvious that while just over 11,000 Canadians had registered with the Canadian embassy in Beirut, the actual size of the Canadian community in Lebanon was approximately four times that number, or in the order of between 40,000 and 50,000.

immédiatement un grand nombre d'enfants et de parents. Pour ce qui est des États-Unis et du Royaume-Uni, ceux-ci ont coordonné leurs opérations d'évacuation militaires depuis Chypre, où se trouve une base navale britannique.

Les premières personnes évacuées ont été des Américains transportés vers Chypre à bord d'hélicoptères de l'Armée américaine, conçus pour 20 passagers. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont surtout eu du mal à affréter les avions nécessaires au transport des personnes évacuées de Beyrouth par la voie des mers. Par conséquence, ces personnes ont dû séjourner environ 72 heures dans des centres d'accueil bondés. À une occasion, j'ai cependant pu communiquer à mon homologue du Département d'État les renseignements nécessaires pour affréter des avions excédentaires.

Une des premières mesures que prend le MAECI en réaction à une crise émergente consiste à consulter le plan consulaire d'urgence relatif au pays ou aux pays en cause. Actuellement, le MAECI a 253 plans consulaires de pays, y compris des plans pour chacune des missions du Canada et des États-Unis.

Ces plans consulaires sont des bases de données préparées et mises à jour régulièrement, qui constituent le point de départ de la mise au point d'une stratégie devant permettre de répondre à divers types de crises et qui incluent notamment la taille et le lieu de séjour de la communauté canadienne, la vulnérabilité aux catastrophes d'origine naturelle ou humaine, les capacités d'intervention locales et le recensement des itinéraires et des options possibles au cas où l'évacuation serait nécessaire.

Dans le cas du Liban, le 13 juillet, le plan consulaire d'urgence et le registre des Canadiens présents dans le pays ont été examinés et ont révélé des options concernant une stratégie visant à communiquer des informations et apporter assistance aux Canadiens dans un contexte de sécurité qui se détériorait rapidement. En moins de deux jours, après le bombardement de l'aéroport de Beyrouth et la destruction des infrastructures terrestres et des ponts, il est devenu évident que le seul moyen viable et sûr de quitter la zone des combats pour les Canadiens était la mer.

Je voudrais souligner qu'une série de facteurs interreliés ont compliqué encore l'exécution d'un plan déjà fort difficile à réaliser. Ces facteurs sont le blocus aérien et maritime israélien, la détérioration des réseaux de communication au Liban, les sérieuses lacunes de l'infrastructure portuaire libanaise, la forte demande internationale visant les capacités commerciales maritimes et aériennes à utiliser immédiatement, et la distance entre le Canada et le Liban.

[Français]

Il était également évident, alors qu'un peu plus de 11 000 Canadiens étaient inscrits au registre de l'ambassade du Canada à Beyrouth, que la communauté canadienne au Liban était en réalité environ quatre fois plus nombreuse, soit de l'ordre

By July 17, registration had doubled to 22,000 and at the height of the crisis, approximately 39,100 Canadians had registered their presence in Lebanon.

On July 12, DEFAIT began issuing a series of e-mail messages and telephone calls to registered Canadians, as well as posting information on the consular Internet website, to apprise Canadians of developments, including departure options. Messages to registered Canadians with updated information, as well as postings on the website continued throughout the crisis, on an average of one every two days or more often as required.

DEFAIT worked closely with Citizenship and Immigration Canada in order to ensure continuity of messaging. CIC's website, with a link from the main page to a dedicated section on the crisis, was continuously updated with the latest information, including frequently asked questions of clients.

The first interdepartmental task force meeting was convened on July 15, involving departments and agencies from across government, including the Department of Foreign Affairs and International Trade Canada, the Privy Council Office, the Canadian International Development Agency, the Department of National Defence, Citizenship and Immigration, Public Safety, the Canadian Security Intelligence Service and Canada Border Services Agency.

Twice daily task force meetings continued throughout the crisis, involving the teleconference participation of Beirut, Cyprus and Turkey and the attendance of Minister MacKay.

[English]

On July 15, the DFAIT emergency operations centre was expanded to create a crisis call centre and family liaison centre. It took over all the calls and email related to the crisis. This role included automatically redirecting all calls and email received by our embassy in Beirut to the centre in Ottawa. There were 215 trained DFAIT volunteers who created a roster to respond 24 hours a day, 7 days a week, to 45,323 phone calls and almost 13,000 emails. As well, they placed more than 30,000 calls to Canadians in Lebanon, and to family and friends in Canada to provide information and details of confirmed maritime departure schedules.

The family liaison centre handled individual consular case needs, such as minor children who were in Lebanon visiting relatives and whose parents were in Canada, as well as special-needs Canadians, those who were physically challenged or had medical and treatment needs and problems. For these cases, the centre advised family and friends of departure and arrival of evacuees, et cetera.

de 40 000 à 50 000 personnes. Le 17 juillet, le nombre des inscriptions avait doublé pour atteindre 22 000 et, au plus fort de la crise, environ 39 100 Canadiens avaient fait enregistrer leur présence au Liban.

Le 12 juillet, Affaires étrangères et Commerce international Canada a commencé à adresser une série de messages électroniques et téléphoniques aux Canadiens enregistrés et à afficher des informations sur le site web consulaire pour mettre les Canadiens au courant des dernières nouvelles, y compris les options relatives au départ. Les messages aux Canadiens enregistrés comportant les plus récentes informations ainsi que les publications sur le site web ont continué d'être envoyés tout au long de la crise à raison de tous les deux jours ou plus souvent au besoin.

Le ministère a collaboré étroitement avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour assurer la cohérence des messages. Le site web de Citoyenneté et Immigration Canada, dont la première page comportait un lien vers une section consacrée à la crise, a été continuellement mis à jour et pourvu des dernières informations, y compris une foire aux questions à l'intention des clients.

La première séance du groupe de travail interministériel a eu lieu le 15 juillet et a réuni des ministères et organismes de toute l'administration publique, y compris les Affaires étrangères et commerce international Canada, le Bureau du Conseil privé, l'Agence canadienne de développement internationale, le ministère de la Défense nationale, Citoyenneté et Immigration Canada, Sécurité publique et Protection civile Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité et l'Agence des services frontaliers du Canada.

Le groupe de travail a continué de se réunir tout au long de la crise avec la participation par téléconférence de Beyrouth, de Chypre et de la Turquie et la présence du ministre MacKay.

[Traduction]

Le 15 juillet, le centre des opérations d'urgence du MAECI a été agrandi et pourvu d'un centre d'appels de crise et d'un centre de liaison avec les familles. Il s'est occupé de tous les appels et les courriels relatifs à la crise, notamment en réacheminant les communications vers notre ambassade à Beyrouth ici à Ottawa. Deux cent quinze volontaires qualifiés du MAECI ont créé un système de roulement pour pouvoir répondre 24/7 au 45 323 appels téléphoniques et aux près de 13 000 courriels en plus de passer plus de 30 000 appels à des Canadiens au Liban et à des parents et amis au Canada, pour fournir des informations et pour confirmer les heures de départ des navires.

Le centre de liaison avec les familles s'est occupé des affaires consulaires individuelles, comme le cas des enfants mineurs qui étaient au Liban en visite chez des membres de la famille alors que leurs parents étaient au Canada, les Canadiens ayant des « besoins spéciaux » (ayant une déficience physique ou ayant des problèmes de santé et nécessitant des traitements), en informant les familles et les amis du départ et de l'arrivée des évacués, et cetera.

This work also included coordinating information on individual cases with reception centres in Cyprus and Turkey, where Citizenship and Immigration Canada provided on-site medical evaluation and coordination for treatment to ensure that those travelling were medically fit to do so. It was also essential to coordinate and provide accurate information to Public Safety and Emergency Preparedness Canada to ensure appropriate support on arrival in Canada. In total, the family liaison centre managed approximately 175 individual cases, in addition to supporting the overall evacuation operation.

On July 16, an evacuation plan was developed and presented at an interdepartmental task force meeting chaired by the Department of Foreign Affairs and International Trade Canada. The first contracts for maritime and air transport charters were negotiated, with the first departure from Beirut on July 19, carrying 308 passengers and arriving in Larnaca, Cyprus, in the early morning hours of July 20. Over the next nine days, until July 29, 31 ferry passages out of Beirut and one out of Tyre carried 11,905 evacuees to safety — 8,686 arriving in Cyprus and 3,219 arriving in Turkey.

Each sailing into and out of the Beirut port required the prior approval of Israeli military authorities. In this regard, the office of the Canadian military attaché in our embassy in Tel Aviv was responsible for coordinating requests for safe passage certificates, which could be submitted only 24 hours in advance of planned sailings. Once safe passage certificates were obtained, we had a narrow window of time to forward them to the maritime charter companies, who would then prepare routing and timings to match the authorities contained in the certificates.

Three more departures were subsequently organized as a result of substantial ongoing demand. These departures occurred on August 3, 13 and 15, with a total of 2,157 evacuees transported from Beirut to Cyprus.

Of a total of 14,370 evacuees, Canada assisted 699 foreign nationals from 32 countries to leave Lebanon, while 943 Canadians and their immediate family members were carried to safety by other countries.

All Canadians and their immediate family members were then transported to Canada on 61 charter flights and four Department of National Defence flights, including the Prime Minister's aircraft; 45 from Cyprus and 20 from Turkey. Arrivals and departures of charter aircraft in Cyprus and Turkey were coordinated to ensure that the evacuees spent a minimum amount of time in the safe haven reception centres, but rotation of the charter aircraft also needed to take into account international aviation regulations on downtime for crews and maintenance of aircraft. Our teams in Cyprus and Turkey worked closely with local airport authorities in both countries to accommodate our charter aircraft to meet turnaround times to continue the rotation of the aircraft.

Il a aussi coordonné les renseignements sur des cas particuliers avec les centres de réception à Chypre et en Turquie, où Citoyenneté et Immigration Canada assurait sur place l'évacuation médicale et la coordination des traitements pour veiller à ce que ceux qui voyageaient soient en état de le faire du point de vue médical. Il a fallu coordonner la transmission des renseignements et communiquer une information exacte à Sécurité publique et préparation civile Canada pour que le soutien nécessaire soit prêt à l'arrivée au Canada. Au total, le centre de liaison avec les familles a géré environ 175 cas individuels, en plus d'appuyer l'ensemble de l'opération d'évacuation.

Le 16 juillet, un plan d'évacuation a été dressé et présenté à une séance du groupe de travail interministériel présidé par le MAECI. Les premiers contrats de transport maritime et aérien ont été négociés, et le premier départ de Beyrouth a eu lieu le 19 juillet, emportant 308 passagers qui sont arrivés à Larnaca, à Chypre, aux premières heures du matin du 20 juillet. Au cours des neuf jours suivants, soit jusqu'au 29 juillet, 31 traversées au départ de Beyrouth et une autre en provenance de Tyr ont été effectuées et ont permis de transporter 11 905 évacués en lieux sûrs : 8 686 sont arrivés à Chypre et 3 219 en Turquie.

Je dois signaler que chaque traversée à destination et en provenance du port de Beyrouth nécessitait l'autorisation préalable des autorités militaires israéliennes. À cet égard, le bureau de l'attaché militaire canadien à notre ambassade à Tel Aviv était chargé de coordonner les demandes de sauf-conduits, qui ne pouvaient être présentées que 24 heures avant la traversée prévue. Une fois les sauf-conduits obtenus, nous disposions d'un court délai pour les transmettre aux compagnies de fret maritime, qui préparaient alors les itinéraires et les horaires en fonction des autorisations données dans les sauf-conduits.

Trois autres départs ont été organisés subséquemment, en raison d'une demande substantielle et soutenue. Ils ont eu lieu les 3, 13 et 15 août, 2 157 évacués au total étant transportés de Beyrouth à Chypre.

Sur un total de 14 370 évacués, le Canada a aidé 699 ressortissants de 32 pays étrangers à quitter le Liban, alors que 943 Canadiens et leur famille immédiate étaient amenés en lieu sûr par d'autres pays.

Tous les Canadiens et les membres de leur famille immédiate ont ensuite été transportés au Canada à bord de 61 vols nolisés et de quatre vols du MDN — y compris l'appareil du premier ministre —, 45 au départ de Chypre et 20 de Turquie. Les arrivées et départs d'appareils nolisés à Chypre et en Turquie ont été coordonnés de manière que les évacués passent le moins de temps possible dans les centres de réception, mais il fallait aussi tenir compte, dans la rotation des avions nolisés, des règlements de l'aviation internationale sur le temps au sol obligatoire pour les équipages et l'entretien des avions. Nos équipes à Chypre et en Turquie ont coordonné avec les autorités aéroportuaires locales des deux pays l'accueil de nos avions nolisés et la prise en compte du temps de rotation qui leur permettraient d'effectuer de nouveaux vols.

In addition, confirmed aircraft schedules were then forwarded to Public Safety and Emergency Preparedness Canada, PSEPC, who in turn, coordinated the arrival of aircraft in Canada and liaised with appropriate provincial authorities to process, and provide for, the various needs of the evacuees.

One of the most urgent priorities in developing an evacuation plan was to organize additional human resource support for our embassy in Beirut, as well as establishing two safe haven evacuation reception centres: one in Cyprus, where there is no Canadian diplomatic presence; and the second in Mersin and Adana, Turkey, which are halfway across the country from Ankara where our embassy is located. Volunteers from various government departments and agencies began leaving Canada on July 17.

In total, Foreign Affairs and International Trade Canada deployed close to 200 employees from headquarters as well as from Canadian missions around the world. In addition, 151 officials from Department of National Defence, 2 officials from Transport Canada, 34 officials from Citizenship and Immigration Canada and Canadian Border Services Agency and 8 officials from the Canadian Security Intelligence Service were deployed to a region where pre-crisis Canadian government personnel was sparse or non-existent.

Throughout the evacuation, Government of Canada officials worked in a coordinated fashion to ensure the safe return of evacuees to Canada, and sought to balance urgency and compassion with due diligence for the safety and security of Canada and Canadians, and the government's fiduciary responsibilities.

[Translation]

One hundred and twenty-six Government of Canada officials were deployed to Beirut, where they were integrated into our embassy's crisis management team and assisted in organizing and establishing an evacuation centre to receive those wishing to leave, which included arranging and setting up amenities outside the centre for the line-ups which began at 5 a.m. each morning, filling up the centre with tables and chairs, water and food for evacuees, as well as registration and documentation verification areas to process evacuees, buses to transport evacuees to port, baggage trucks and handlers, and medical services to assist as many as 1,500 evacuees per day.

Department of National Defence personnel played a critical role in providing information and advice to our ambassador, handling crowd control at both the evacuation centre and the Canadian embassy, as well as liaising with Lebanese military authorities at the Port of Beirut and providing additional security on charter vessels.

Citizenship and Immigration Canada and Canada Border Services Agency resources provided essential assistance in screening immediate family members and non-Canadians authorized to accompany minors.

En outre, les horaires de vols confirmés devaient être envoyés à Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) qui coordonnait l'arrivée des appareils au Canada et assurait la liaison avec les autorités provinciales compétentes pour l'accueil des évacués et la satisfaction de leurs divers besoins.

Une des priorités des plus urgentes dans l'élaboration d'un plan d'évacuation a été l'apport d'un renfort de ressources humaines à notre ambassade à Beyrouth, ainsi que la création de deux centres de réception sûrs, soit un à Chypre, où il n'y avait pas de présence diplomatique canadienne, et l'autre à Mersin et Adana, en Turquie, c'est-à-dire du côté du pays opposé à Ankara, où est située notre ambassade. Des volontaires de divers ministères et organismes fédéraux ont commencé à quitter le Canada le 17 juillet.

Au total, le MAECI a détaché plus de 200 employés de l'administration centrale et de missions du Canada dans toutes les parties du monde. En outre, 151 membres du personnel du ministère de la Défense nationale, 2 de Transports Canada, 34 de Citoyenneté et Immigration Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada et 8 du Service canadien du renseignement de sécurité ont été déployés dans une région où, avant la crise, le personnel du gouvernement canadien était quasi inexistant.

Tout au long de l'évacuation, des fonctionnaires fédéraux canadiens ont travaillé de manière concertée pour assurer le retour sain et sauf des évacués au Canada et ont cherché à concilier l'urgence et la compassion avec la sécurité du Canada et des Canadiens, et avec les responsabilités fiduciaires du gouvernement.

[Français]

Cent-vingt-cinq fonctionnaires fédéraux canadiens ont été déployés à Beyrouth où ils ont été intégrés à l'équipe de gestion des crises de notre ambassade et ont aidé à organiser et à établir un centre d'évacuation pour accueillir ceux qui voulaient partir, notamment à aménager des commodités à l'extérieur du centre pour les files d'attente qui commençaient à se former, dès cinq heures tous les matins, à meubler les centres de tables et de chaises, à faire des provisions d'eau et de vivres pour les évacués et à prévoir des zones d'inscription et de vérification des documents pour le traitement des évacués, des autocars pour le transport des évacués au port, des chariots à bagages et les bagagistes et des services médicaux pour 1 500 évacués par jour.

Le personnel du ministère de la Défense nationale a joué un rôle crucial en fournissant des informations et des conseils à notre ambassadeur en s'occupant du contrôle des foules au centre d'évacuation et à l'ambassade du Canada et en assurant la liaison avec les autorités militaires libanaises au port de Beyrouth et en fournissant des services de sécurité supplémentaires à bord des navires affrétés.

Le personnel de Citoyenneté et Immigration Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada a aidé à filtrer les évacués, à vérifier les documents, à délivrer des visas aux non-Canadiens, qui accompagnaient des membres de leur famille immédiate, et aux non-Canadiens autorisés à accompagner des mineurs.

Citizenship and Immigration officials ensured that all requirements under the Immigration and Refugee Protection Act, including security and medical criteria, were met. In addition, Citizenship and Immigration Canada supported the Department of Foreign Affairs and International Trade's consular response, by confirming the citizenship of Canadians who were eligible for evacuation.

[English]

Two hundred and one Government of Canada officials were deployed to Cyprus. As Canada does not have a diplomatic presence in Cyprus — only an honorary consul office — the challenges to create something from nothing in a short time frame were enormous. Compounding factors were that the crisis occurred during the peak of the tourist season, therefore accommodation and airport facilities were stretched to their limit in Larnaca. A number of other countries also used Cyprus as their safe haven destination so our options were severely limited in organizing reception centres and onward transport of Canadians to Canada.

The first deployments to arrive focused on establishing an operations centre and communications systems, rental of three reception centres to accommodate as many as 2,000 evacuees at a time for a period of between 24 and 36 hours, and buses to carry evacuees from the ships to holding centres and from holding centres to the airport and baggage transport and handlers.

Establishing emergency reception centres involved arranging for cots, food, water and medical attention, all of which needed to be in place to receive the first wave of evacuees beginning early morning on July 20. In this regard, our team workers worked closely with the Red Cross and the Cypriot civil authorities. Once again, the Department of National Defence personnel were essential in providing assistance with crowd control and logistics for movement of evacuees on arrival and for air departure.

Officials from Citizenship and Immigration Canada and Canada Border Services Agency were on hand to provide second-tier screening and document checks prior to departure for Canada, as well as assisting in the management of individual special needs consular cases and related immigration cases.

[Translation]

Fifty-two Government of Canada officials were sent to Adana and Mersin from the Canadian embassy in Ankara, as well as from headquarters and other Canadian missions around the world, to establish a "safe haven" destination in Turkey. They had to deal with the same challenges as those highlighted in establishing reception centres in Cyprus in terms of limited availability of facilities, hotel accommodation and commercial air transport, due to both the summer vacation period and other foreign governments using the same location to receive their evacuees. Officials, led by our Ambassador to Turkey, arranged arrival facilities in the Port of Mersin, and both an operation and

Les fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration ont veillé au respect de toutes les prescriptions de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, y compris les critères de sécurité et de santé. En outre, Citoyenneté et Immigration Canada a contribué à l'intervention consulaire du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Canada en confirmant la citoyenneté des Canadiens admissibles à l'évacuation.

[Traduction]

Deux cent un représentants canadiens ont été affectés à Chypre. Comme le Canada n'a pas de présence diplomatique à Chypre mais seulement un consulat honoraire, il a été extrêmement difficile de créer quelque chose à partir de rien dans un délai très bref. Pour compliquer les choses, la crise s'est produite au plus fort de la saison touristique alors que les installations d'hébergement et l'aéroport étaient exploités à la limite de leur capacité à Larnaca. Il faut aussi noter qu'un certain nombre d'autres pays utilisaient Chypre comme point de transit sûr, de sorte que nos options étaient extrêmement limitées pour l'organisation de centres de réception et de moyens de transport de relais à destination du Canada pour les Canadiens.

Les premiers fonctionnaires arrivés sur place se sont attachés à mettre sur pied un centre d'opérations et un système de communication, à louer trois « centres de réception » pour accueillir jusqu'à 2 000 évacués à la fois pour des séjours de 24 à 36 heures, à nolisier des cars pour transporter les évacués des navires aux centres de réception, puis de ceux-ci à l'aéroport et à organiser le transport de bagages et à retenir les services de bagagistes.

Pour établir des centres de réception d'urgence, il a fallu prévoir des lits de camp, des vivres, de l'eau et des soins médicaux, qui devaient tous être en place pour accueillir la première vague d'évacués aux premières heures du matin le 20 juillet. À cet égard, les membres de notre équipe ont collaboré étroitement avec la Croix-Rouge et les autorités civiles chypriotes. Une fois de plus, le personnel du ministère de la Défense nationale a assuré des services essentiels de contrôle des foules et de logistique pour les déplacements des évacués à leur arrivée et au départ de l'aéroport.

Des fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada étaient sur place également pour aider à régler les affaires consulaires concernant des particuliers ayant des besoins spéciaux et les affaires d'immigration connexes.

[Français]

Cinquante-deux représentants fédéraux provenant de l'ambassade du Canada à Ankara, de l'administration centrale et d'autres missions ont été envoyés à Adana et Mersin pour établir une destination sûre en Turquie. Ils ont été confrontés aux mêmes défis que lors de la création des centres d'accueil à Chypre, soit une pénurie d'installations, d'hébergement dans les hôtels et de transports aériens attribuables aux vacances d'été et au fait que d'autres gouvernements étaient aussi sur place pour accueillir leurs évacués. Nos fonctionnaires, sous la direction de notre ambassadeur en Turquie, ont aménagé des installations d'arrivée dans les ports de Mersin et un centre d'opération et de réception à Adana, à temps

a reception centre in Adana, in time to receive the first arrivals on July 21. The team in Turkey quickly established a close working relationship with Turkish immigration, police and airport authorities, Red Crescent, Governor's Office, and local volunteer groups to accommodate approximately up to a maximum of 1,200 evacuees per day.

The Department of National Defence, Citizenship and Immigration Canada and Canada Border Services Agency officials played a significant role once again in providing essential support to the operations in Turkey. It should be noted that this operation was carried out in a theatre of operations which was positively influenced by the status of bilateral relations with the countries involved in the crisis, and those who provided authority to establish safe haven destinations in their countries.

Future crises may occur in these areas — regions where Canada's influence is limited, making management of the crisis and possibility of evacuation of Canadian nationals an even more difficult and complicated operation.

[English]

As Minister MacKay has stated before this committee, local governments were extraordinarily cooperative. The governments of Cyprus and Turkey were exceptionally helpful and gracious in welcoming Canadian citizens entering their country. They worked tirelessly with our officials to help our citizens return to Canada as quickly as possible. Minister MacKay has expressed our appreciation to representatives from those countries and hopes to do so in a more personal way in the future by travelling there.

Overall, the government of Canada response to the protection and assistance of Canadian citizens in Lebanon has been reviewed by senior government officials and deemed timely and appropriate. Polls taken after the evacuation indicated that 71 per cent of Canadians agree that the government of Canada acted efficiently in all phases of evacuation.

At the same time, all participants agreed that a number of lessons can be drawn from this operation and initiatives developed to further strengthen Canadian crisis response efforts.

Deputy ministers from all departments and agencies involved in the Lebanon evacuation met in September to discuss lessons learned. They identified several priority issues and concerns to address government of Canada crisis response tools and resources, so there will be sufficient to meet future demands and address both domestic and international aspects of a crisis abroad.

The interdepartmental community has already begun work on these crisis management issues. At the same time, they are reviewing individually their in-house needs and capabilities to continue to provide and improve on the level of support and expertise witnessed in the Lebanon evacuation.

pour recevoir les premiers évacués arrivés le 21 juillet. L'équipe de Turquie a rapidement établi des relations de coopération étroite avec les autorités turques de l'immigration, de la police et de l'aéroport, le Croissant-Rouge, le bureau du gouverneur et les groupes de bénévoles locaux pour loger jusqu'à 1 200 évacués par jour environ.

Les membres du personnel du ministère de la Défense nationale, de CIC et de l'AFSC ont joué un rôle significatif, encore une fois, en apportant un appui essentiel aux opérations en Turquie. Il faut noter que cette opération a été exécutée dans un théâtre d'opérations qui subissait l'influence positive des bonnes relations bilatérales du Canada avec les pays impliqués dans les crises et avec ceux qui nous ont autorisés à établir des refuges sûrs chez eux.

D'autres crises pourront se produire à l'avenir dans des régions où l'influence du Canada est limitée et où, par conséquent, la gestion de crise et l'évacuation des ressortissants canadiens seront d'autant plus difficile et complexe.

[Traduction]

Comme le ministre MacKay l'a fait remarquer à votre comité, en ce qui concerne le niveau de coopération des gouvernements locaux, ils ont été extrêmement coopératifs. Les gouvernements de Chypre et de la Turquie ont été exceptionnellement serviables et accueillants pour les citoyens canadiens dans leurs pays et ont travaillé sans relâche avec nos fonctionnaires pour aider nos citoyens à rentrer au pays le plus rapidement possible. Le ministre MacKay a exprimé notre gratitude aux représentants de ces pays et espère le faire d'une manière plus personnelle lors de ces futures visites chez-eux.

La manière dont le gouvernement du Canada a protégé et assisté les Canadiens au Liban a été examiné par des hauts fonctionnaires et jugée prompte et judicieuse dans l'ensemble. Selon des sondages effectués après l'évacuation, 71 p. 100 des Canadiens ont convenu que le gouvernement avait agi avec efficacité à toutes les étapes de l'évacuation.

Dans le même temps, tous les participants conviennent qu'il est possible de tirer un certain nombre de leçons de cette opération, y compris de prendre des mesures de nature à renforcer la capacité d'action canadienne face aux crises.

Les sous-ministres de tous les ministères et organismes impliqués dans l'évacuation du Liban se sont réunis en septembre pour discuter des enseignements tirés de l'opération et ont relevé plusieurs problèmes prioritaires à régler pour rectifier les outils et les ressources d'intervention en cas de crise du gouvernement du Canada, lesquels doivent être suffisants pour répondre aux demandes futures et faire face aux aspects nationaux et internationaux des crises à l'étranger.

Les acteurs interministériels ont déjà commencé à se pencher sur les enjeux liés à la gestion des crises, en même temps, examinent ses besoins et ses capacités internes pour pouvoir continuer à fournir et à améliorer le niveau d'appui et d'expertise dont on a été témoin lors de l'évacuation du Liban.

In summary, the Lebanon evacuation was a multi-faceted operation with participation from a wide range of government departments and agencies. Government of Canada officials worked in a complementary and coordinated fashion, both in Ottawa and at all three crisis response locations abroad. There is no doubt in my mind that the Lebanon evacuation was a success in terms of protecting and assisting Canadian citizens. It was a success because of the outstanding cooperation and assistance of key partner departments, such as the Department of National Defence and Citizenship and Immigration Canada, who are with us today.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Boehm. I want to drill down with you and your colleagues into the review that took place in September, the analysis of lessons learned from the exercise and what went right and wrong. On a scale of 1 to 10, 10 being perfect execution in every respect with no turf wars and all the resources necessary, in situ, versus an utter disaster, which it clearly was not by any assessment, where do you think you and your colleagues would put this particular exercise on that scale?

Second, with respect specifically to the notion of logistical resources in the area, both those that we deployed de nouveau and those that we might have deployed if we had a different doctrine with respect to where our resources were in the world, what conclusions has that interdepartmental group reached that you feel comfortable in sharing with us today?

Mr. Boehm: We, of course, are not used to speculating on a scale, but I would say we scored a pretty strong B-plus to put it at 7 or 7.5, if you will.

I do not know we could or would have done many things differently. Obviously, if we had more people deployed in the centres, in Beirut, perhaps, we could have moved in a different way. However, in the case of Turkey, for example, as a staging area, our people were far away from Mersin and Adana. They needed to fly there, in fact, so that was a difficult point.

In Cyprus, one could make the point that an honorary consul located there is little in terms of having communication, other facilities and, indeed, infrastructure to set up an operations centre.

My colleague Robert Desjardins has the list of some of the lessons learned in front of him that we have put into a matrix, and he can provide that information.

Robert Desjardins, Director General, Consular Affairs Bureau, Foreign Affairs and International Trade Canada: First, there was a two-track lessons-learned exercise. Early in September, deputy ministers from the departments involved met to see at the macro level what lessons could be drawn quickly from this exercise. Parallel to that, each participating department is still undergoing its own micro level lessons-learned exercises.

En conclusion, l'évacuation du Liban a donné lieu à une opération multiforme, à laquelle ont participé un large éventail de ministères et d'organismes gouvernementaux. Les représentants du gouvernement du Canada ont mené une action complémentaire et concertée, aussi bien à Ottawa que dans les trois centres de gestion de crise à l'étranger. À mes yeux, il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'évacuation du Liban a été couronnée de succès. Si nous avons été en mesure de protéger les citoyens canadiens et de leur venir en aide, c'est grâce au soutien et à la collaboration exceptionnelle de ministères partenaires clés, comme le ministère de la Défense nationale et Citoyenneté et Immigration Canada, qui sont ici avec nous aujourd'hui.

Le président : Merci, monsieur Boehm. J'aimerais explorer plus à fond avec vous et vos collègues l'examen qui a été fait en septembre, l'analyse des leçons tirées de l'intervention et le bilan de ce qui a bien marché et de ce qui a moins bien marché. Si l'on prend une échelle de un à dix, dix correspondant à l'exécution parfaite à tous égards, sans tiraillements entre les intervenants et avec toutes les ressources requises sur place, par opposition à une véritable catastrophe, ce que personne ne prétend, quelle note vous et vos collègues attribueriez-vous à l'intervention?

Dans un deuxième temps, en ce qui concerne plus particulièrement l'accès aux ressources logistiques dans la région, tant celles qui ont dû être redéployées que celles que nous aurions peut-être déployées si nous avions eu une doctrine différente pour ce qui est de la distribution de nos ressources dans le monde, quelle conclusion du groupe interministériel vous sentez-vous en mesure de nous communiquer aujourd'hui?

M. Boehm : Nous n'avons pas l'habitude d'attribuer ainsi des notes mais je dirais que nous nous sommes mérités un bon B plus, 7 ou 7,5 sur votre échelle.

Je ne sais pas si nous aurions pu ou si nous aurions voulu faire les choses autrement. Bien entendu, s'il y avait eu plus de personnes déployées dans les centres, à Beyrouth, nous aurions peut-être agi autrement. Or, dans le cas de la Turquie, par exemple, nous avons dû faire venir nos gens de Mersin et d'Adana jusqu'au centre de réception. Ils devaient s'y rendre par avion ce qui s'est avéré difficile.

À Chypre, on peut dire que le consul honoraire disposerait de peu de moyens de communication, d'installations, voire d'infrastructure, avec lesquels créer un centre des opérations.

Mon collègue, Robert Desjardins, a la liste de certaines des leçons tirées que nous avons disposé en matrice et il peut donc vous donner les renseignements voulus.

Robert Desjardins, directeur général, Direction générale des affaires consulaires, Affaires étrangères et Commerce international Canada : D'abord, nous avons fait une analyse des leçons tirées en deux temps. Au début du mois de septembre, les sous-ministres des ministères visés se sont réunis pour faire l'analyse générale des leçons qui pouvaient être rapidement tirées de l'intervention. Chaque ministère participant effectue en parallèle sa propre analyse des leçons tirées de l'intervention.

Deputy ministers focused on seven elements. In terms of communications, particularly equipment required for the transmission of information in a secure environment, it is fine to operate where we have an embassy, facilities and equipment, but in places where we do not have a permanent presence, we need to bring the equipment. In this case, we could not deploy the required equipment. That problem is something we are working on, and we will provide clear recommendations on the way forward.

Another element that deputy ministers retained is the need for a funding structure, and clear guidelines as to how we proceed under similar circumstances. One need has to do with the policies related to the recovery of funds from repatriation exercises. The policy for consular services is that any help provided is on a cost-recovery basis. That is the policy, and it is applied systematically. However, under extreme circumstances and, certainly, this evacuation qualifies, a decision was made by the government to proceed without recovering the costs from individuals.

Another element of the funding is how the burden is shared with the provinces, particularly, Ontario and Quebec, in this case, which provided significant assistance to evacuees once they arrived in Canada.

Another element of interest was surge capacity, that is, the individual capacity of each department to bring together quickly the resources needed to respond to a crisis. Departments were able to provide the required resources, but there is room for improvement in terms of time limits of response and bringing together quickly all the various competencies required to respond to a crisis.

Another area is that of dual citizenship. The debate was not launched, but a great number of questions were raised based on the citizenship of individuals, particularly, if they have dual citizenship, and that is an area where work will be done at the interdepartmental level, and then the government may decide to where to go on that issue.

Another question is the level of service provided by consular officials abroad. Are we out of line with like-minded countries? What kind of service do we provide, and on what basis do we provide that, particularly in extreme circumstances?

Two other elements are contracting authorities. An operation of this magnitude required the negotiation and signature of contracts worth significant amounts of money quickly to put into place what was required to come to the assistance of our citizens. Certainly, there is room to refine the rules, particularly as they relate to emergency circumstances.

The last element is the authority of the head of mission, which needs to be perhaps clarified in certain areas when a crisis of that magnitude arises.

Les sous-ministres ont mis l'accent sur sept éléments. S'agissant du matériel de communication requis pour la transmission d'information en toute sécurité et disponible là où nous avons une ambassade, des installations et du matériel mais là où nous n'avons pas d'antenne permanente, il faut faire venir ce matériel. Dans ce cas, nous n'étions pas en mesure de déployer le matériel requis. Nous nous penchons sur ce problème et nous élaborerons des recommandations claires sur la marche à suivre à l'avenir.

Les sous-ministres ont aussi examiné la structure de financement et la nécessité d'établir des lignes directrices limpides sur la façon de procéder en de pareilles circonstances. Il faut notamment examiner les politiques relatives au recouvrement des fonds en cas d'exercice de rapatriement. La politique applicable aux services consulaires prévoit que toute aide fournie doit l'être en régime de recouvrement des coûts. C'est la politique et elle est appliquée de façon systématique. Toutefois, dans des circonstances extraordinaires, et l'évacuation constitue une telle circonstance, le gouvernement a pris la décision d'aller de l'avant sans chercher à recouvrer les frais auprès des personnes évacuées.

Un autre élément de la structure de financement concerne le partage du fardeau avec les provinces, particulièrement l'Ontario et le Québec, dans ce cas, qui ont apporté de l'aide aux personnes évacuées à leur arrivée au Canada.

Un autre élément sur lequel le groupe s'est penché, c'est la capacité de chaque ministère de réunir rapidement les ressources requises en cas de crise. Les ministères sont parvenus à déployer les ressources requises mais il y aurait place à de l'amélioration pour ce qui est du délai de réaction et de mobilisation de tous les intervenants aptes à intervenir en cas de crise.

Le groupe s'est aussi penché sur la question de la double citoyenneté. Le débat n'a pas été lancé mais un grand nombre de questions ont été soulevées au sujet de la citoyenneté des personnes secourues, particulièrement si elles ont la double citoyenneté, et c'est une question sur laquelle le groupe interministériel se penchera et le gouvernement prendra ensuite une décision dans ce dossier.

Le groupe a aussi examiné la question du niveau de services assurés par les agents consulaires à l'étranger. Est-ce que nos pratiques divergent sensiblement de celles des pays qui ont des valeurs semblables aux nôtres? Quel genre de services assurons-nous et dans quelle condition, particulièrement dans des circonstances extraordinaires?

Deux autres éléments d'investigation concernent les autorités contractantes. Une intervention de cette ampleur nécessite la négociation et la signature de contrats d'une valeur considérable qui doivent être mis en place rapidement afin de porter secours à nos citoyens. Il y aurait certainement moyen d'affiner les règles, particulièrement celles qui s'appliquent en situation d'urgence.

Le dernier élément examiné concernait les pouvoirs du chef de mission qui devraient peut-être être éclaircis à certains égards lorsqu'il s'agit de la gestion d'une crise de cette ampleur.

Those seven elements were identified by deputy ministers and a response is expected soon.

The Chairman: The minister at his last presence before our committee made it perfectly clear that there was a reasonably supportive response from the Israelis with respect to safe passage. The other Lebanese authorities were cooperative in every respect, although to be fair, Senator De Bané had put on the record a concern that the Israelis had not responded as quickly as one might have hoped. I believe that concern was expressed.

To our colleagues from the military, a situation where Canadians are gathered up for the purposes of removing them safely from the territory and they were not under fire nor was the port territory under fire by any of the combatants on any of the sides for whatever reason, that provided one context for operating. When we look at areas, including Lebanon now, and threats of civil war where circumstances may not be as constructively compartmentalized with respect to the security of our people, can Canadians be assured that in a more disorganized context, without that level of security, we have contingency plans to get our people out safely, notwithstanding?

Brigadier-General J.Y.R.A. Viens, Director General, Plans, Strategic Joint Staff, Department of National Defence: We have existing plans for the evacuation of Canadians abroad. Those plans involve certain levels of military capability to activate them.

As you correctly pointed out, for Lebanon we did not need to activate the full scope of the capabilities that would be required to evacuate Canadians in less permissive areas, even though the scenario in Lebanon was complex. I do not want to diminish the challenge faced by Foreign Affairs and International Trade Canada and the other departments involved for the evacuation of 15,000 people.

We have plans but they are limited by existing capabilities in the Canadian Forces. Can we envision some scenario that could potentially exceed our capabilities? I guess it could happen, but I am confident that what we have as a plan closely reflects our current capabilities in the Canadian Forces, and we would use those capabilities properly and efficiently.

The Chairman: However, it would not be unreasonable for Canadians to expect that in the process of transformation that the Canadian Forces has been undergoing at a significant pace, these sorts of issues normally would be discussed and reflected upon by members of the senior military command.

BGen. Viens: The capacity I was talking about regarding the planning for evacuation of non-combatants is a capacity that we maintain at all times, regardless of other operations abroad and in Canada. This capacity is something that we are required to maintain; this is our mandate.

Les sous-ministres ont retenu ces sept éléments et la réponse devrait être publiée sous peu.

Le président : Lorsque le ministre a comparu la dernière fois devant notre comité, il a dit très clairement que les Israéliens ont fait preuve d'un esprit de coopération raisonnable en ce qui a trait aux saufs-conduits. Les autorités libanaises ont coopéré à tous les égards mais, pour être juste, je dois préciser que le sénateur De Bané a précisé pour mémoire que les Israéliens n'avaient pas répondu aussi rapidement qu'on aurait pu le souhaiter. Je crois que c'est la réserve qu'il a exprimée.

Nos collègues des Forces canadiennes étaient appelés à intervenir pour assurer l'évacuation en toute sécurité de Canadiens assemblés à un endroit où ils n'étaient pas vulnérables aux tirs des belligérants, quel qu'ils soient, et il n'y avait pas de tirs dans le port. Or, les Canadiens peuvent-ils compter sur l'existence de plans d'interventions qui permettraient l'évacuation en toute sécurité dans une zone, dont le Liban à l'heure actuelle, où il y a menace de guerre civile et où la situation comporte davantage de danger et permet plus difficilement une intervention en toute sécurité?

Brigadier général J.Y.R.A. Viens, directeur général, Plans, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale : Nous avons en place des plans pour l'évacuation des Canadiens à l'étranger. Il faut pour mettre en œuvre ces plans une certaine capacité d'interventions militaires.

Comme vous l'avez dit à juste titre, au Liban, nous n'avons pas eu à utiliser toute la gamme de ces capacités qui seraient nécessaires pour évacuer des Canadiens dans des zones où les conditions seraient moins favorables, même si la situation au Liban était complexe elle aussi. Je ne veux pas sous-estimer les défis relevés par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et les autres ministères qui ont participé à l'évacuation de 15 000 personnes.

Nous avons des plans mais ils comportent des limites liées aux capacités existantes des Forces canadiennes. Pouvons-nous imaginer une situation qui serait au-delà de nos capacités? Je suppose que cela pourrait se produire mais j'ose croire que nous avons un plan qui tient compte des capacités actuelles des Forces canadiennes et que nous saurions déployer ces capacités de façon judicieuse et efficiente.

Le président : Toutefois, il ne serait pas déraisonnable de la part des Canadiens d'attendre des hauts gradés des Forces canadiennes qu'ils réfléchissent et examinent de telles questions, malgré la transformation qui se poursuit à un rythme accéléré au sein des forces.

Bgén Viens : Nous maintenons en tout temps notre capacité de planification de l'évacuation de non belligérants dont je parlais, indépendamment des autres missions à l'étranger et au Canada. Nous sommes tenus de maintenir à niveau cette capacité; cela fait partie de notre mandat.

[Translation]

Senator Corbin: I would like to thank Mr. Boehm for his excellent and very detailed presentation. It is not every day that we are given so many of the finer points.

You referred to a situation of extreme crisis. I know that we do not have extreme crises every day, but by what criteria would you decide that a situation is an emergency versus what you qualify as an "extreme crisis"?

I would like to discuss the current situation. You are aware that tensions have once again escalated in Lebanon. I believe that it was the Israeli Minister of Defence who stated that if the government were toppled and control taken by radical elements, he would not hesitate to intervene again.

There is no doubt that there is a potentially extreme crisis situation that would be serious. Are you in a position to react more quickly this time? Would you use the same operational methods this time, assuming that their airport had been bombed again? Would you proceed differently this time, presuming that you are better prepared to do so?

Mr. Boehm: It really was a war crisis, because the airport as well as the roads were being bombed. People had no options.

[English]

The message we received from Canadians in Lebanon was that they could not move and they wanted to get out. Following the bombardment of the airport and the major roads, including in the Becca Valley, we decided that by sea was the only way to go.

That decision was part of our earlier contingency consular plan. We had identified some of these ships, even two years ago, for such a situation. Would we proceed that way again? It would depend if transport links were cut and if the war situation was such that it was unpredictable as to what would happen — we would assess on that basis.

Senator Corbin: If war occurred again, would it be reasonable to expect that, together with the various intervenors here, you would immediately call the situation one of extreme crisis and become involved right away?

Mr. Boehm: Senator, I think if it were war and it meant all escape routes would be closed, as was the case, we would find ourselves in a task force, likely with the colleagues here. We managed to bond well during the course of July, so we know each other. We would be in touch quickly, I suspect.

[Translation]

Senator Corbin: Did you run up any bills with the Turkish and Cypriot authorities? Do you expect to be billed for the services they rendered or was it a free service, in good faith?

[Français]

Le sénateur Corbin : J'aimerais remercier M. Boehm pour son excellente présentation, fort détaillée. Ce n'est pas tous les jours que l'on reçoit autant de détails.

Vous avez fait référence à une situation de crise extrême. Je sais que l'on n'a pas des crises extrêmes tous les jours, mais quel est le critère qui tranche entre une situation d'urgence et ce que vous avez qualifié de « crise extrême »?

Je voudrais vous emmener sur le terrain contemporain. Vous savez que les tensions ont repris au Liban. Je crois que c'est le ministre de la défense d'Israël qui a déclaré que si le gouvernement était renversé et le contrôle pris par les éléments radicaux, il n'hésiterait pas à intervenir à nouveau.

Il n'y a aucun doute qu'il y a une situation de crise extrême potentielle, sérieuse. Êtes-vous en mesure d'intervenir plus rapidement cette fois? Et est-ce que les méthodes d'opération que vous allez utiliser cette fois-ci seraient les mêmes, à supposer que l'aéroport serait bombardé à nouveau? Procéderiez-vous différemment, cette fois, en présumant que vous êtes mieux préparés pour le faire?

M. Boehm : C'était vraiment une crise de guerre, parce que l'aéroport ainsi que les routes étaient bombardés. Les gens n'avaient pas d'options.

[Traduction]

Les Canadiens qui se trouvaient au Liban nous ont dit qu'ils ne pouvaient pas se déplacer et qu'ils voulaient quitter le pays. Après le bombardement de l'aéroport et des principaux axes routiers, y compris dans la vallée de la Bekaa, nous avons décidé que la seule option était l'évacuation par voie maritime.

Cette décision faisait partie du plan consulaire que nous avons élaboré dans le passé. Nous avons déjà, il y a deux ans, dressé la liste des navires que nous pourrions utiliser, le cas échéant. Référons-nous le même choix? Tout dépendrait de l'accès aux moyens de transport et de l'évolution imprévisible de la situation; nous ferions notre évaluation en fonction de critères de ce genre.

Le sénateur Corbin : Si la guerre reprenait, serait-il possible de croire que vous décideriez, de concert avec les divers intervenants ici, que la situation constituerait une crise extraordinaire de façon à intervenir sans tarder?

M. Boehm : Sénateur, je crois que s'il y avait la guerre et que toutes les voies d'évacuation étaient coupées, comme c'était le cas, nous constituerions un groupe opérationnel qui se composerait vraisemblablement des collègues ici présents. Nous avons réussi à travailler de façon concertée tout au long du mois de juillet et nous nous connaissons bien. Je soupçonne que nous communiquerions rapidement les uns avec les autres.

[Français]

Le sénateur Corbin : Avez-vous encouru des frais auprès des autorités turques et chypriotes? Pensez-vous être facturés pour les services qu'ils ont rendus ou est-ce que c'était un service gratuit, de bonne foi?

Mr. Desjardins: In both locations, we called upon the local governments as well as the private sector. Contracts were signed for the rental of equipment, of vehicles, of buses, for accommodation, the purchase of food and other costs. It was done on a commercial basis. On the other hand, governments from both countries provided direct aid for which we have not been billed; it was most generously offered. There are also the non-governmental organizations such as the Red Cross, amongst others, who came to the assistance of the Canadian, Lebanese and other nationals who were evacuated from the territory.

Money was exchanged on a commercial basis with commercial entities. However, there were no charges levied by NGOs nor by the governments who had the generosity to assist us during the evacuation.

Senator Corbin: At the Senate Committee on National Finance, we established that \$63 million were required for the government's supplementary estimates, because of the evacuation of Canadian citizens from Lebanon. This amount appears under the Foreign Affairs and International Trade line item.

The costs incurred by the other agencies, be it the armed forces, immigration, et cetera, were not disclosed at the committee. Are you in a position to put forward a figure today as to the total cost of the operation by all the agencies?

Mr. Desjardins: Beyond the \$65 million spent by Foreign Affairs, there are 10 to 11 million in expenses that were incurred by the other agencies and departments involved. We do not have an overall figure, but that is the order of magnitude. We are talking about 10 to 11 million, over and above Foreign Affairs' 65 million, for a total of approximately 75 or 76 million. These are the additional costs that do not include salaries and the services offered in the normal scope of activities. These are the supplementary costs incurred by the agencies and departments involved during the operation.

[English]

Senator Downe: I share the view of others around the table that the various departments did a good job in difficult circumstances.

I am interested in pursuing the work done by Citizenship and Immigration Canada. Have you followed up on the roughly 15,000 people who came to Canada? How many have returned or left Canada? I assume not everyone had documentation coming into Canada because documents would have been lost or destroyed. What percentage of the 15,000 people have been deported or detained because of some question about their citizenship?

Daniel Jean, Assistant Deputy Minister, Operations, Citizenship and Immigration Canada: I will start with the end of your question. All the screening and issuing of the necessary documentation was done in the staging areas. A lot of it happened in Turkey and Cyprus because that was where most

M. Desjardins : Dans ces deux endroits, nous avons fait appel aux gouvernements locaux ainsi qu'au secteur privé. Des contrats ont été signés pour la location d'équipements, de voitures, d'autobus, de locaux, achat de nourriture et autres frais. Cela s'est fait sur une base commerciale. Par contre, les gouvernements des deux pays ont fourni une aide directe pour laquelle nous n'avons pas été facturés, cela a été offert de façon très généreuse. Il y a aussi des organisations non gouvernementales, comme la Croix-Rouge, entre autres, qui sont venues en aide aux citoyens libanais, canadiens et des autres nationalités évacués à partir de leur territoire.

L'argent a été échangé sur une base commerciale avec des entités commerciales. Par contre, il n'y a pas eu de frais facturés par les ONG ou par les gouvernements, qui ont eu la générosité de nous aider lors de cette évacuation.

Le sénateur Corbin : Au Comité sénatorial des finances nationales, on a établi que 63 millions de dollars étaient requis dans le budget supplémentaire du gouvernement, eu égard à l'évacuation des citoyens canadiens du Liban. Cette somme d'argent figure à la rubrique des affaires étrangères et du commerce international.

Au comité, on n'a pas révélé les coûts encourus par les autres agences, que ce soit les Forces armées, l'immigration, et cetera. Êtes-vous en mesure d'avancer aujourd'hui un chiffre quant au coût total de l'opération, par toutes les agences?

M. Desjardins : Au-delà des 65 millions de dollars des affaires étrangères, il y a de 10 à 11 millions de dépenses qui ont été encourues par les autres agences et ministères impliqués. Nous n'avons qu'une figure globale, mais c'est l'ordre de grandeur. On parle de 10 à 11 millions, en plus des 65 millions des Affaires étrangères, pour un total approximatif de 75, 76 millions. Ce sont les coûts additionnels, ils ne comprennent pas le coût des salaires et des services offerts normalement dans le cadre des activités régulières. Ce sont les coûts supplémentaires encourus par les agences et ministères impliqués, lors de cette opération.

[Traduction]

Le sénateur Downe : Je partage l'avis des autres autour de cette table qui disent que les divers ministères ont fait du bon boulot malgré la difficulté des circonstances.

J'aimerais parler plus longuement du travail fait par Citoyenneté et Immigration Canada. Avez-vous fait un suivi auprès des quelque 15 000 personnes ramenées au Canada? Combien sont retournées ou ont quitté le Canada? Je suppose que tous ceux qui sont entrés au Canada n'avaient pas les documents requis qui auraient été perdus ou détruits. Quel pourcentage des 15 000 personnes ont été expulsées ou détenues en raison de doutes quant à leur citoyenneté?

Daniel Jean, sous-ministre adjoint, Opérations, Citoyenneté et Immigration Canada : Je vais commencer par la dernière partie de votre question. Les vérifications et l'émission des documents nécessaires ont été faites dans les zones de rassemblement. Ça c'est fait en bonne partie en Turquie et à Chypre parce que c'est là que

of our CIC and CBSA personnel were. People were documented, screened and allowed to travel.

Once people are admitted to Canada we do not control when they exit, so it is not possible to give you an estimate of how many people who were evacuated are still here versus how many people may have returned to Lebanon or other locations.

Foreign Affairs and International Trade Canada has a process of inviting citizens to register when they are in a country of origin, but as we have seen in this situation, not everyone registered. Everyone that needed documentation was issued documentation before they came here, and they were screened. As far as foreign nationals, if there was any concern from security they were not allowed to proceed.

Senator Downe: It is your understanding that all the people who came to Canada were indeed Canadian citizens or dependents of Canadian citizens?

Mr. Jean: They were either Canadian citizens, immediate dependents of Canadian citizens, spouses, minor children, Lebanese citizens who had good, valid reasons to come and travel to Canada or they were returning residents. Some people were permanent residents in Lebanon at the time it happened, and were documented.

Senator Downe: I understand from your answer that you stopped a number of people from coming to Canada. How many were stopped?

Mr. Jean: We stopped a few people. I do not think it would be appropriate for me to go into detail on that. A number of people, however, who were foreign nationals asked to come but were not allowed to. We screened everyone that we had concerns with.

Senator Downe: I assume that in addition to immigration, CSIS would have been involved in screening as well.

Mr. Jean: Absolutely: The screening was done in partnership with Public Safety and Emergency Preparedness Canada. We had support from both CSIS and the Canada Border Services Agency.

Senator Downe: The last question is to the people from DND. Did we lease planes or were enough airplanes available in the Canadian Forces?

BGen. Viens: As was mentioned by Mr. Boehm in the opening remarks, we provided four airplanes, including the airplane of the Prime Minister, for evacuation purposes. If we could have provided more we would have done so. We contracted a number of commercial airplanes to support the evacuation operations, so the four airplanes that could be provided was the maximum we could provide in the circumstances.

se trouvait la plupart de nos employés de CIC et de la CSF. C'est là qu'on a fourni aux gens les documents, qu'on a fait les vérifications et qu'on les a autorisés à voyager.

Une fois ces voyageurs admis au Canada, nous n'exerçons aucun contrôle sur le moment où ils quittent le pays. Il ne nous est donc pas possible de vous dire combien des personnes qui ont été évacuées sont encore ici et combien sont rentrées au Liban ou dans d'autres pays.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international invite les citoyens canadiens à s'inscrire lorsqu'ils se trouvent dans leurs pays d'origine, mais dans ce cas-là, nous avons constaté que tous ne s'étaient pas inscrits. Tous ceux qui avaient besoin de documents en ont reçus avant de venir au Canada, et ils ont fait l'objet de vérifications. Pour ce qui est des ressortissants étrangers, s'ils présentaient quelques préoccupations relatives à la sécurité, ils n'étaient pas autorisés à entrer au Canada.

Le sénateur Downe : Vous estimez donc que tous ceux qui sont entrés au Canada alors étaient des citoyens canadiens ou des personnes à charge de citoyens canadiens?

M. Jean : C'était soit des citoyens canadiens ou des personnes à charge de citoyens canadiens, des conjoints ou des enfants mineurs, des citoyens libanais qui avaient de bons motifs de venir au Canada ou des résidents qui rentraient au pays. Certains étaient des résidents permanents se trouvant au Liban à ce moment-là et on leur a remis les documents nécessaires.

Le sénateur Downe : D'après votre réponse, j'en conclus que vous avez empêché certaines personnes d'entrer au Canada. Combien en avez-vous intercepté?

M. Jean : Nous avons intercepté quelques personnes. Je ne crois pas que je puisse entrer dans ces détails. Il est vrai que certains ressortissants étrangers ont demandé l'entrée au Canada et ne l'ont pas reçue. Nous avons fait des vérifications au sujet de tous ceux qui soulevaient des préoccupations.

Le sénateur Downe : J'imagine que, outre le ministère de l'Immigration, le SCRS a participé aux vérifications de sécurité.

M. Jean : Tout à fait. Les vérifications ont été faites en collaboration avec Sécurité publique et protection civile Canada. Nous avons pu compter sur l'appui du SCRS et de l'Agence canadienne des services frontaliers.

Le sénateur Downe : Ma dernière question s'adresse aux représentants du ministère de la Défense nationale. Avons-nous loué suffisamment d'avions et les Forces canadiennes disposaient-elles de suffisamment d'avions?

Bgén Viens : Comme l'a indiqué M. Boehm dans ses remarques d'ouverture, nous avons fourni quatre aéronefs, y compris l'avion du premier ministre, pour les fins d'évacuation. Si nous avions pu fournir plus d'aéronefs, nous l'aurions fait. Nous avons loué des avions commerciaux pour aider aux opérations d'évacuation, mais les quatre aéronefs provenant de la Défense nationale étaient les seuls qui étaient disponibles dans les circonstances.

Senator Downe: How many were required in total? How many planes were utilized?

BGen. Viens: I believe it was over 60 aircraft.

Mr. Boehm: It was 61 commercial aircraft.

Senator Mahovlich: I want to thank the witnesses for coming. You mentioned that there were 40,000 to 50,000 Canadians in Lebanon. How many Canadians of Lebanese background do we have here in Canada? Those numbers of 40,000 to 50,000 sound like a lot of people to me.

I came from Timmins where there were only one or two Lebanese families. There were not many Lebanese people in Northern Ontario, but you mention there were 40,000 to 50,000 Canadians in Lebanon. It is mind-boggling. I can see where we can run into problems trying to evacuate that many people. How many Canadians of Lebanese background are here in Canada?

Mr. Jean: I do not have the information with me, but it is something I would be happy to follow up with in writing. We can give you an estimate as to the size of the Lebanese community in Canada.

Senator Mahovlich: Did these Canadians have jobs in Lebanon, were they all tourists or do we know?

Mr. Desjardins: First, the census has precise figures on the number of people who claim Lebanon as their country of origin and we can provide that number to the chair after the meeting.

We have known, anecdotally, for many years that the size of the Canadian community in Lebanon hovers around 40,000 to 50,000 people. The fact that 30,000 people registered over and above those in the data bank at the outset of the incident confirms that our number is in the right ballpark figure. However, of the 40,000 people who proactively registered with us, we evacuated only 15,000 so we can assume that a fair number of our citizens still continue to reside in Lebanon.

That number is not untypical given the social fabric of our country. We find ourselves with significant Canadian communities in many different countries. It does not necessarily follow the immigration pattern but we can see trends in people either returning or going to the country of their origin or the origin of their parents.

That pattern is a given and we will probably see more of that in the years ahead as the fabric of our society changes.

Senator Mahovlich: I know those in the Balkans, Croatia, Serbia and Bosnia and Herzegovina have a difficult time now when they try to obtain visas to come to Canada; Canada scrutinizes them because of the war. I am always receiving calls asking if I can do something. Will we do the same thing now to the Lebanese? Will we scrutinize the Lebanese? I know terrorists are involved in Lebanon; they are demonstrating over there. I read that in the papers. Will they have a difficult time now entering Canada?

Le sénateur Downe : Combien en a-t-il fallu au total? Combien d'avions a-t-on utilisés?

Bgén Viens : Je crois qu'il a fallu plus de 60 aéronefs.

M. Boehm : On a utilisé 61 avions commerciaux.

Le sénateur Mahovlich : Je remercie les témoins d'être venus. Vous avez dit qu'il y avait de 40 000 à 50 000 Canadiens au Liban. Combien de Canadiens d'origine libanaise vivent au Canada? Vous avez dit de 40 000 à 50 000, et cela me semble beaucoup.

Je viens de Timmins où, à l'époque, il n'y avait qu'une ou deux familles libanaises. Il y avait peu de Libanais dans le Nord de l'Ontario, mais vous venez de dire qu'il y avait de 40 000 à 50 000 Canadiens au Liban. C'est renversant. Je comprends maintenant pourquoi on a eu des difficultés à évacuer tant de gens. Combien de Canadiens d'origine libanaise vivent au Canada?

M. Jean : Je n'ai pas ces informations avec moi, mais je serai heureux de m'informer et de vous transmettre ma réponse par écrit. Nous pouvons vous donner une idée approximative de la taille de la communauté libanaise au Canada.

Le sénateur Mahovlich : Est-ce que ces Canadiens avaient un emploi au Liban ou étaient-ils tous des touristes? Le savons-nous?

M. Desjardins : Tout d'abord, les données de recensement nous indiquent combien de personnes déclarent que leur pays d'origine est le Liban, et nous pourrions donner ce chiffre au président à la fin de la séance.

Nous savons depuis longtemps, selon des preuves anecdotiques, que la taille de la communauté canadienne au Liban est d'environ 40 000 à 50 000 personnes. Le fait que 30 000 personnes se sont inscrites en plus de celles qui figuraient dans la banque de données lorsque l'incident s'est produit confirme que notre chiffre était assez juste. Toutefois, sur les 40 000 personnes qui s'étaient inscrites, nous n'en avons évacué que 15 000; nous pouvons donc présumer qu'un nombre important de citoyens canadiens vivent encore au Liban.

Ce chiffre n'est pas anormalement élevé compte tenu du tissu social de notre pays. Il y a au Canada d'importantes communautés issues de nombreux pays différents. Cela n'est pas toujours lié aux tendances de l'immigration, mais nous constatons que les gens ont tendance à aller ou retourner dans leur pays d'origine ou dans le pays où leurs parents sont nés.

Cette tendance est établie et elle s'accroîtra probablement dans les années à venir avec l'évolution de notre société.

Le sénateur Mahovlich : Je sais que les personnes provenant des Balkans, de la Croatie, de la Serbie et de la Bosnie-Herzégovine ont du mal à obtenir un visa pour venir au Canada; le Canada scrute leurs dossiers à la loupe parce que ces pays ont été en guerre. On m'appelle régulièrement pour me demander ce que je préfère. En sera-t-il de même pour les Libanais? Allez-vous scruter à la loupe les dossiers des Libanais? Je sais que les terroristes ont des activités au Liban; ils tiennent notamment des manifestations, je l'ai lu dans les journaux. Les Libanais auront-ils du mal dorénavant à entrer au Canada?

Mr. Jean: I believe, senator, you are referring to the screening that we do for people who have been in positions of authority in countries where we know that war crimes have been committed, or crimes against humanity. Given the history of the Balkan wars, the same thing is true of Western Africa and other countries, we do certain screening for people in positions of authority.

The kind of concerns in the area we are describing now would be on the security side rather than crimes against humanity. It could happen, but it does not necessarily require exactly the same type of screening mechanism we have put in place for the Balkans.

Senator Downe: Prince Edward Island has a large, prosperous and successful Lebanese community, and I think the time of year may have been a factor. A lot of the citizens of Prince Edward Island of Lebanese descent return to Lebanon in the summer. Given the distance, they go for many weeks so the children meet their grandparents, cousins and so on. That may have been a factor as to why so many were there in the summer.

Mr. Desjardins: To support what was said by the senator, indeed our figures indicate that 40 per cent of the traffic between Canada and Lebanon takes place in the summer months, in the second quarter. Anecdotally we know that in the summer months many people go to visit their relatives. We have a peak at that time of year in this respect.

[Translation]

Senator Dawson: Deputy Minister, what was the total cost of the operation?

Mr. Boehm: We believe it was more or less \$75 million.

Senator Dawson: The department decided not to recover the money, but had we decided to do so, how would the cost of each repatriation have been determined?

Mr. Boehm: It would be impossible to determine in my opinion.

Senator Dawson: But you have done so in other cases, you have asked for reimbursement.

Mr. Boehm: Mr. Desjardins is our expert in the matter of reimbursements.

Mr. Desjardins: Generally, it is done in cases of very limited scope, when there is a maximum of a few hundred citizens. In the case of such a large operation, it becomes very complex logistically.

But that is not the issue. On a humanitarian basis, under the circumstances, the government took the decision not to recover the funds.

M. Jean : Je crois, sénateur, que vous faites allusion aux vérifications de sécurité que nous faisons de ceux qui ont eu un poste d'autorité dans les pays dont nous savons qu'ils ont été le lieu de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. Dans les Balkans, où il y a eu une guerre, en Afrique de l'Ouest et dans d'autres pays, nous faisons des vérifications particulières des personnes en position d'autorité.

Les préoccupations dont vous parlez relèvent plutôt de la sécurité que des crimes contre l'humanité. Ces derniers ne sont pas exclus, mais ils ne nécessitent pas nécessairement le même genre de vérifications que celles que nous avons mis en place pour les Balkans.

Le sénateur Downe : L'Île-du-Prince-Édouard compte une grande et prospère communauté libanaise, et je crois que le moment de l'année où cela s'est produit a été un facteur important. Bien des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard d'origine libanaise retournent au Liban pendant l'été. Étant donné la distance qui sépare nos deux pays, ils y vont pour bien des semaines afin que les enfants puissent voir leurs grands-parents et rencontrer leurs cousins et le reste de la famille. Cela pourrait peut-être expliquer en partie pourquoi les Canadiens d'origine libanaise étaient si nombreux au Liban pendant l'été.

M. Desjardins : Vous avez tout à fait raison, monsieur le sénateur : nos chiffres indiquent que 40 p. 100 des déplacements entre le Canada et le Liban se font pendant les mois d'été, pendant le deuxième trimestre. Nous savons aussi, grâce à des preuves anecdotiques, que, pendant l'été, bien des gens retournent au Liban pour y visiter leurs familles. C'est pendant cette période de l'année que les déplacements sont les plus nombreux.

[Français]

Le sénateur Dawson : Monsieur le sous-ministre, quel est le coût total de l'opération?

M. Boehm : Nous croyons qu'il est de plus ou moins 75 millions de dollars.

Le sénateur Dawson : Le ministère a pris la décision de ne pas récupérer les argents, mais si on avait décidé de le faire, de quelle façon aurait-on déterminé le prix pour chaque rapatriement?

M. Boehm : À mon avis, ce serait impossible à déterminer.

Le sénateur Dawson : Mais dans d'autres cas vous l'avez fait, vous avez demandé un remboursement.

M. Boehm : M. Desjardins est notre expert de la question du remboursement.

M. Desjardins : Cela se fait généralement dans des cas de très faible envergure, lorsqu'il s'agit de quelques centaines de citoyens au maximum. Dans le cadre d'une opération d'une telle envergure, cela devient logistiquement très complexe.

Mais là n'est pas la question. Sur une base humanitaire, dans les circonstances, le gouvernement a pris la décision de ne pas récupérer les argents.

Had the government decided to do so, a formula would have to be established by assessing the total costs or by some other means, but it would be at the discretion of the government to determine the formula to be used in such a case.

Senator Dawson: I am not suggesting I want to recover the money. But when you do recover it, how is it done? For example, for the tsunami, did we evacuate people and did we ask them to pay the costs?

Mr. Desjardins: No, for smaller operations, for example, in the Turks and Caicos, it involved a few hundred citizens and it was simply an issue of moving them from one island to another. The costs were simply those directly related to contracting the air transportation service. It was very easy to say that it cost \$200,000 to charter a plane and that 400 people were moved, which gives you the cost.

Senator Dawson: You had the registrations of Canadian citizens at the embassy; you mentioned the number earlier on for those that were already registered.

Mr. Desjardins: There were 11,000 at the outset.

Senator Dawson: And how many did you estimate there were in the end?

Mr. Desjardins: Thirty thousand others registered.

Senator Dawson: The operation came to an end. Since then, have people gone back and re-registered, to your knowledge?

Mr. Desjardins: We have not examined that, but we know that our data bank has to be redesigned because of logistical difficulties. We must re-contact every individual and every family to see whether they are there or not. Over the next few weeks, we will be asking the Canadians who are there to re-register. At this point, we do not intend to compare the list with the pre-existing one.

Senator Dawson: So we will never have an estimate of the number of people who travelled to Canada.

Mr. Desjardins: That is one way to put it. We came to the aid and assistance of our citizens in need and we are always prepared to come to their assistance wherever they may be.

Senator Dawson: I understand very well. There was a public debate with several of your ministers as to whether or not there are two categories of citizens, those who have lived or do live in Canada and other people who have not lived here for 15 or 20 years and whom we rescued. They came to Canada and they left again. Are we to believe that the whole concept of dual citizenship, the subject of the day, should be of concern to us if we repeatedly undertake these kinds of operations?

Si le gouvernement décidait de récupérer les argents, il faudrait, soit établir une formule, en évaluant les coûts totaux ou autrement, mais ce serait à la discrétion du gouvernement pour connaître la formule utilisée dans un tel cas.

Le sénateur Dawson : Loin de moi le désir de récupérer ces sommes. Quand vous récupérez, de quelle façon le faites-vous? Par exemple, pour le tsunami, est-ce qu'on a récupéré des gens et est-ce qu'on a demandé des frais?

M. Desjardins : Non, dans des opérations de moindre envergure, par exemple, à Turk et Caïcos, il s'agissait de quelques centaines de citoyens et il s'agissait simplement de les faire passer d'une île à une autre. Les coûts étaient simplement liés directement aux coûts du contrat de service d'aviation. Cela devenait très facile de dire que cela a coûté 200 000 \$ pour affréter un avion et que nous avons transporté 400 personnes dont voilà le coût.

Le sénateur Dawson : Vous aviez l'enregistrement des citoyens canadiens à l'ambassade, vous avez dit tantôt le nombre pour ceux qui étaient déjà enregistrés?

M. Desjardins : Il y en avait 11 000 au départ.

Le sénateur Dawson : Et vous avez estimé à la fin qu'il y en avait combien?

M. Desjardins : 30 000 supplémentaires se sont enregistrés.

Le sénateur Dawson : On a terminé l'opération. Depuis lors, est-ce que des gens sont retournés et se sont réenregistrés à votre connaissance?

M. Desjardins : Nous n'avons pas fait l'étude, nous prenons pour acquis que notre banque de données doit être remise à neuf à cause de complications logistiques. Nous devons contacter à nouveau chaque individu et chaque famille pour savoir s'ils sont là ou non. Au cours des semaines à venir, nous allons demander aux Canadiens qui sont là de se réenregistrer. À ce stade-ci, il n'y a pas d'intention de comparer la liste avec celle qui existait auparavant.

Le sénateur Dawson : Donc on n'aura jamais d'estimé sur le nombre de personnes qui sont venues faire un tour au Canada.

M. Desjardins : C'est une façon de le dire. Nous avons porté aide et assistance à nos citoyens qui en avaient besoin et nous sommes toujours prêts à venir en aide à nos citoyens où qu'ils soient.

Le sénateur Dawson : Je comprends très bien, le débat a eu lieu publiquement avec certains de vos ministres, à savoir : est-ce qu'il y a deux genres de citoyens, ceux qui ont vécu et qui vivent au Canada et d'autres personnes qui ne sont pas ici depuis 15 ou 20 ans et qu'on a récupérées. Elles sont revenues au Canada, elles sont reparties. Est-ce qu'on doit penser que la notion de double citoyenneté, le sujet du jour, doit commencer à nous préoccuper si on a ce genre d'opérations à répétition?

Mr. Desjardins: Until further notice, within the framework of the consular service, a Canadian is a Canadian; the rule is very clear. However, you are right, the debate has been launched and the discussion will take place. The challenge before us concerns how to frame that debate.

From the perspective of the consulate, I must say that eligibility for consular services should not be a factor in the determination of citizenship in any case. Within the scope of providing consular services, we offer the service to all those we consider as our citizens. If there are any restrictions or limitations that will potentially be imposed, we will act at that time, but the provision of consular services will flow from the definition that you wish to give, if we are to change the current one.

Senator Dawson: Please understand what I am saying; it was a success, congratulations, but when the committee decided to study the issue, it was to learn from it, speaking to you and other departments such as Defence, Citizenship Canada or others, to see how we can learn something from this operation. I am trying to ask questions that will result in recommendations when we are drafting the report, to see whether we should continue to study citizenship or dual citizenship in depth or to say in what kind of operations, everything having succeeded, we should try to be more disciplined with the lists.

Some time ago, a witness talked about an embassy audit where there was an assessment in proportion to the number of citizens present. Has that been done recently in Lebanon?

Mr. Desjardins: Consular services are an integral part of the operations of each mission and of the department; we have a system whereby every two or three, or four years maximum, each mission is subject to an official audit. And consular services are part of the terms of reference of the audit. In addition to this audit in a prescribed form, we work continually with the missions to ensure that consular services are provided and that contingency plans are in place to meet what appear to be the current needs.

Senator Dawson: Last question: When did the last assessment take place for Lebanon?

The Chairman: Before the crisis.

Mr. Desjardins: I do not know, we will check on it.

Senator De Bané: The only difference in Canadian law between those who are Canadian-born and those Canadians who obtained their citizenship here is found in the 1982 Constitution, where it states that for parents who studied abroad, their children do not have the right to attend English schools in Quebec whereas those who studied in other Canadian provinces may send their children to those schools. That is the only difference that exists in Canadian legislation between natural-born citizens and naturalized citizens.

M. Desjardins : Jusqu'à nouvel ordre, dans le cadre du service consulaire, un Canadien est un Canadien; la règle est tout à fait simple. Par contre, vous avez raison, le débat a été lancé et la discussion devra avoir lieu. Le défi qui se pose est de savoir comment structurer ce débat.

Dans une perspective consulaire, je dois dire que nous ne pensons pas que l'éligibilité au service consulaire devrait être un facteur de détermination de citoyenneté, d'aucune manière. Dans le cadre de la provision de services consulaires, on offre le service à ceux que l'on considère nos citoyens. S'il y a des restrictions ou limitations qui éventuellement pourraient être imposées, on agira à ce moment, mais la provision de services consulaires résultera de la définition que l'on voudra donner, si on doit changer celle qu'on a à l'heure actuelle.

Le sénateur Dawson : Comprenez-moi bien, c'est un succès, bravo, mais lorsque le comité a voulu étudier ce sujet, c'était pour tirer des leçons, avec vous et les différents ministères, tel celui de la défense, de citoyenneté Canada, et autres, pour savoir de quelle façon on peut apprendre quelque chose de cette opération. J'essaie de poser des questions, qui peuvent lors de la rédaction d'un rapport, mener à des recommandations, soit de continuer à étudier en profondeur la citoyenneté ou la double citoyenneté ou dire que dans ce type d'opérations, tout en ayant réussi, si on devrait être plus discipliné dans les listes.

Il y a quelque temps, un témoin a parlé d'un audit de l'ambassade où on fait une évaluation proportionnellement au nombre de citoyens présents. Est-ce que cela a été fait dernièrement au Liban?

M. Desjardins : Les services consulaires sont partie intégrale des opérations de chaque mission et au ministère, nous avons un régime par lequel, à tous les deux ou trois ans, quatre ans maximum, chaque mission fait l'objet d'une vérification en règle. Et les services consulaires font partie des termes de référence de la vérification. En plus de cette vérification en bonne et due forme, nous travaillons de façon constante avec les missions pour s'assurer que la provision de services consulaires, que les plans de contingence en place répondent à ce qui semblent être les besoins du moment.

Le sénateur Dawson : Dernière question : quand a eu lieu la dernière évaluation pour le Liban?

Le président : Avant la crise.

M. Desjardins : Je ne sais pas, nous vérifierons.

Le sénateur De Bané : La seule différence qu'il y a dans la loi canadienne entre les Canadiens de naissance et les Canadiens qui ont obtenu leur citoyenneté ici se trouve dans la Constitution de 1982, où l'on dit que pour les parents qui ont étudié à l'étranger, leurs enfants n'ont pas le droit aux écoles anglaises au Québec alors que s'ils ont étudié dans les autres provinces canadiennes, ils peuvent envoyer leurs enfants à cette école. C'est la seule différence qui existe dans les lois canadiennes entre les citoyens de naissance et les citoyens de naturalisation.

[English]

There is no other difference between the two. That is the only one and it happened in 1982.

[Translation]

I have other questions I would like to ask. No doubt the greatest challenge was the issue of communications. If another crisis were to arise, have we learned some lessons as to how we might tackle it next time? These are the main complaints that I have heard. People did not know if there would be a boat to take them, on what day they were supposed to present themselves at the port. And that is essentially how it was. People were waiting there, until someone came to get them. Did we learn anything about all that and can we improve on the great challenge of communications for the next time?

[English]

Mr. Boehm: If I may respond in English, senator, communications are a challenge. I think the direction of your question is, how do we communicate with citizens?

We communicated through the website. We communicated by having all calls from within Lebanon directed to our 24/7 operations centre here so that the embassy team could do its work.

We had Ambassador Louis de Lorimier on radio and television saying when the citizens should come to the reception centre to get ready, how they should pack and what documents they should bring. We coordinated that as best we could with sailings we had scheduled that would then connect with aircraft that would meet the ships at the other reception centres in Turkey and Cyprus.

Communication was most difficult in the south, in terms of getting the message out. As part of our consular program, we also have wardens who are volunteers — often Canadians themselves. We set up a phone bank for them in a hotel across the street from our embassy in Beirut so they could spend all of their time phoning people. Our ambassador tried to send messages by phone, through websites, through our operation centre in Canada and through the media available to us in Lebanon. Of course, families contacted their loved ones as well.

We tried to cover all bases. That does not mean we cannot improve in terms of communication. Communication was also affected by our knowledge of what was happening. At the beginning of the crisis, perhaps that was not as clear as it could have been.

Senator De Bané: We have about 22 Arab countries. By far the largest community in Canada of Arab origin are from Lebanon.

[Traduction]

Il n'y a pas de différence entre les deux. Cela ne s'est produit qu'une seule autre fois, en 1982.

[Français]

J'aimerais poser d'autres questions. Sans doute que le plus grand défi était une question de communication. S'il arrivait une autre crise, est-ce qu'on a tiré des leçons pour savoir comment s'y prendre la prochaine fois? Ce sont les plaintes principales que j'ai entendues. Les gens ne savaient pas s'il y avait un bateau pour les prendre, quel jour il fallait qu'ils se présentent au port. C'était essentiellement cela, ils se tenaient là, puis ils attendaient qu'on vienne les chercher. Est-ce qu'on a tiré quelque leçon de tout cela et est-ce qu'on peut améliorer ce grand défi de communication une prochaine fois?

[Traduction]

M. Boehm : Si je peux me permettre de répondre en anglais, sénateur, les communications sont certainement un défi. Je crois que ce que vous voulez savoir, c'est comment nous pouvons communiquer avec nos citoyens.

Nous l'avons fait par le biais du site web. Nous avons aussi fait en sorte que tous les appels provenant du Liban même soient dirigés vers notre centre d'opération ouvert tous les jours 24 heures sur 24 afin que l'équipe de l'ambassade puisse faire son travail.

L'ambassadeur Louis de Lorimier a lu à la radio et à la télévision un message disant aux citoyens canadiens de se rendre au centre de réception et leur indiquant comment se préparer, quoi mettre dans leurs bagages et quels documents apporter. Nous avons tenté de coordonner cela le plus possible avec les départs des navires qui devaient amener les gens aux avions à partir des autres centres de réception de Turquie et de Chypre.

C'est dans le sud que nous avons eu le plus de difficulté à transmettre nos messages. Nous avons des coordonnateurs d'urgence bénévoles — qui sont d'ailleurs souvent des Canadiens. Nous avons mis sur pied un centre d'appels pour eux dans l'hôtel se trouvant en face de notre ambassade à Beyrouth afin qu'ils puissent consacrer tout leur temps à appeler les gens. Notre ambassadeur a tenté d'envoyer des messages par téléphone, par différents sites web, par l'entremise de notre centre d'opération au Canada et par le biais de tous les médias qui nous étaient disponibles au Liban. Bien sûr, les familles sont entrées elles-mêmes en contact avec leurs proches.

Nous avons tenté d'employer tous les moyens possibles. Cela ne signifie pas que nous ne pouvons pas améliorer la communication. La qualité des messages dépendait aussi de ce que nous savions. Au début de la crise, nos messages n'étaient peut-être pas suffisamment clairs.

Le sénateur De Bané : Il y a environ 22 pays arabes, mais, de loin, la communauté d'origine arabe la plus peuplée au Canada est celle du Liban.

I said the other day, when Mr. Boehm was here with the Honourable Peter MacKay, that there was a time when our two embassies, the one in Cairo and the one in Beirut, were the two most important Canadian embassies in the Arab world. Today, the Canadian embassy in Beirut, compared to other embassies around the world, is the one with the fewest staff, lowest rank and what have you. The one in Damascus, Syria, has close to 100 people. I think it is the tenth most important in terms of staffing.

Canadians of Lebanese descent are bitter — I do not know if that is the word in English — that they must go to Damascus for the processing of their files. For anything related to immigration, the Canadian embassy in Beirut is essentially a substation of the real embassy, which is in Damascus.

My colleague Senator Downe spoke about the contribution of Canadians of Lebanese origin in Prince Edward Island. I can do the same for my region. The Lebanese community has been in Canada for over 100 years.

I understand what happened early in the 1980s when there was a war, but I urge you to review that status of that embassy in Lebanon. It is not commensurate with the contribution of Canadians of Lebanese descent or the importance of the Canadian community in Lebanon. I want to put that to you forcefully, and ask if you can review the whole thing. This is what I would like to tell you.

Mr. Boehm: Thank you very much. I recall full well you made that point when we were here with Minister MacKay.

Minister MacKay, in turn, has sent a letter to the chair in which he listed the number of people in our embassies and compared Damascus and Beirut. In Damascus, there is a total of 78 office staff, 46 working for Citizenship and Immigration Canada. Beirut has 26 staff, with five CIC employees.

I will call on my colleague Daniel Jean to provide a fuller explanation.

[Translation]

Mr. Jean: It is quite true that in terms of personnel, the presence is much more significant in Damascus than it is in Beirut.

However, it is important to understand that this service, the delivery of visas for visitors, for students, for temporary workers or people who are coming as tourists or on business is done in Beirut. For people of Lebanese origin who want these services in Lebanon, the services are therefore offered in Beirut.

A certain number of Lebanese however do choose to go to Damascus because they live closer to Damascus than to Beirut, particularly when they are in the valley.

J'ai dit l'autre jour, quand M. Boehm est venu témoigner avec l'honorable Peter MacKay, qu'à une certaine époque, nos deux ambassades, celle du Caire et celle de Beyrouth, étaient les deux plus importantes ambassades canadiennes dans le monde arabe. De nos jours, l'ambassade du Canada à Beyrouth, comparée à celle des autres pays, se situe au bas de l'échelle en ce qui a trait au nombre de ses employés et tout le reste. L'ambassade du Canada à Damas, en Syrie, compte près de 100 employés. Je crois qu'elle vient au 10^e rang pour ses effectifs.

Les Canadiens d'origine libanaise sont amers — j'ignore si c'est le bon terme en anglais — car ils doivent aller à Damase pour le traitement de leurs dossiers. Pour tout ce qui a trait à l'immigration, l'ambassade du Canada au Liban n'est plus qu'une succursale de la véritable ambassade qui se trouve à Damas.

Mon collègue, le sénateur Downe, nous a touché quelques mots de la contribution des Canadiens d'origine libanaise vivant dans l'Île-du-Prince-Édouard. Il en va de même pour ma région. La communauté libanaise est présente au Canada depuis plus de 100 ans.

Je comprends ce qui s'est passé au début des années 80, pendant que la guerre faisait rage, mais je vous encourage instamment à repenser la situation de l'ambassade du Canada au Liban. Elle n'est pas à la mesure de la contribution des Canadiens d'origine libanaise ou de l'importance de la communauté canadienne au Liban. Je ne saurais trop insister là-dessus, et je vous demande d'examiner la situation. Voilà ce que je tenais à vous dire.

M. Boehm : Merci beaucoup. Je me souviens très bien que vous en avez parlé aussi avec éloquence au ministre MacKay lors de sa dernière comparution.

Le ministre MacKay, par la suite, a transmis au président une liste de nos ambassades à Damas et à Beyrouth et de leur personnel. À Damas, l'ambassade emploie 78 employés de bureau et 46 employés de Citoyenneté et Immigration Canada. L'ambassade de Beyrouth compte 26 personnes et cinq employés de CIC.

Je demanderais à mon collègue, Daniel Jean, de vous donner plus de détails.

[Français]

M. Jean : Il est tout à fait vrai qu'en termes de présence des ressources, la présence est beaucoup plus importante à Damas qu'elle ne l'est à Beyrouth.

Toutefois, il est important de comprendre que la prestation des services tels les visas de visiteurs, des étudiants, des travailleurs temporaires ou des gens qui viennent comme touristes ou comme visiteurs d'affaire se fait à Beyrouth. Pour les gens d'origine libanaise qui veulent avoir ces services au Liban, les services sont donc à Beyrouth.

Un certain nombre de Libanais choisissent tout de même d'aller à Damas parce qu'ils habitent plus près de Damas que de Beyrouth, particulièrement lorsqu'ils se trouvent dans la vallée.

As far as immigrant services are concerned, it is true that applications by mail are dealt with at the embassy in Damascus. Largely speaking, these applications are dealt with on paper; the clients therefore have no need to travel and the services are offered by mail.

In cases where interviews are required, in most cases the interviews take place in Beirut; the clients are therefore not inconvenienced. In fact, often the clients that are met in Damascus are met there because that is what they requested, and it is precisely because they live closer to Damascus than to Beirut.

The staff is larger in Damascus, but in terms of service delivery, the great majority of clients who must be seen in person are served in person in Beirut.

Senator De Bané: I must say, Deputy Minister, with all due respect, that I receive many complaints from Lebanese people who have to go to Damascus, and who are wondering when all of these services will be available in Beirut.

I have a final question. Can you explain what the Government of Canada's overall command and control structure was?

[English]

Who was in charge of that immense operation? Is it the Department of National Defence, which is trained to do large operations such as this one of evacuating thousands of people? Is it DFAIT that was in charge of evacuating thousands of people? Where was the command structure of that complex operation?

Mr. Boehm: Right here, senator. We chaired it out of the Department of Foreign Affairs and International Trade, in cooperation with our partner departments represented here, and many others that we have mentioned in our various comments.

We met twice daily, usually at 8 a.m. and 3 p.m. — given the time differences in the Mediterranean — with our ambassadors and other key people plugged in. For example, when Minister MacKay was at the conference in Rome, he was also on the call from Rome. When he was not in Rome and was in Ottawa, he was with us in the operation centre in our crisis team. It was chaired by DFAIT, with close cooperation from the other departments and agencies.

Senator De Bané: Would you say that the Department of National Defence is the organization trained to carry out large-scale operations like this one?

Mr. Boehm: This situation was a consular emergency in terms of providing assistance to Canadians. That mandate falls to the Department of Foreign Affairs and International Trade. The Department of National Defence clearly had an important role in terms of the logistical aspects — moving people and controlling

En ce qui concerne les services aux immigrants, il est vrai que les demandes par courrier se font à l'ambassade à Damas. Dans une grande partie, ces demandes sont traitées sur papier; les clients n'ont donc pas à se déplacer et le service se fait par courrier.

Dans le cas où des entrevues seraient requises, dans la majeure partie des cas ces entrevues ont lieu à Beyrouth; les clients ne sont donc pas incommodés. En fait, souvent, les clients qui sont rencontrés à Damas, c'est parce qu'ils ont demandé à être rencontrés à Damas, et ce justement parce qu'ils habitent plus près de Damas que de Beyrouth.

Les effectifs sont plus importants à Damas, mais au niveau de la prestation des services, la grande majorité des clients qui ont besoin d'être vus en personne sont servis en personne à Beyrouth.

Le sénateur De Bané : Je dois vous dire, monsieur le sous-ministre, en tout respect, que je reçois beaucoup de plaintes de Libanais, qui doivent aller à Damas, qui se demandent quand ces services seront entièrement disponibles à Beyrouth.

J'ai une dernière question. Pouvez-vous nous expliquer quelle était la structure de commandement et de contrôle d'ensemble du gouvernement du Canada?

[Traduction]

Qui était chargé de cette immense opération? Était-ce le ministère de la Défense nationale, dont le personnel a la formation voulue pour mener à bien de grandes opérations comme l'évacuation de milliers de gens? Était-ce le MAECI? Où se trouvait la structure de commandement de cette entreprise si complexe?

M. Boehm : Ici même, sénateur. Les opérations ont été menées à partir du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui a travaillé en étroite collaboration avec ses ministères partenaires, représentés ici, et bien d'autres dont nous avons fait mention dans nos remarques.

Nous nous réunissons d'habitude deux fois par jour, à 8 heures et à 15 heures — étant donné le décalage horaire avec la Méditerranée — en présence des ambassadeurs et des autres acteurs clés. Ainsi, lorsque le ministre MacKay était à Rome pour participer à une conférence, il a participé à nos réunions par téléphone à partir de Rome. Quand il était ici à Ottawa, il était avec nous, au centre des opérations, avec l'équipe de gestion de crise. L'équipe était présidée par le MAECI, en étroite collaboration avec les autres organismes et ministères.

Le sénateur De Bané : Diriez-vous que le ministère de la Défense nationale est l'organisation qui a la formation pour mener à bien des opérations à grande échelle comme celle-ci?

M. Boehm : Il s'agissait d'une situation d'urgence dans un consulat où il fallait donner de l'aide aux Canadiens. Cela relève du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Il est certain que le ministère de la Défense nationale avait un rôle crucial à jouer dans la logistique — le

crowds — but by and large, this action involved other governments as well, and that is where DFAIT becomes involved.

The Lebanon situation also involved coordination with some of our friends and allies in terms of what they were doing — how we could help them and how they could help us. In some cases, they too used their military assets where they had them. In other cases, they could use military assets — such as the Americans for one part of the evacuation, the naval portion — but then needed to rely on other means to evacuate citizens because they also did not have airlift assets.

The Chairman: Do you want to add anything, Major-General Gosselin?

Major-General J.P.Y.D. Gosselin, Director General, International Security Policy: The Canadian Forces, DND, was in total support of Foreign Affairs and International Trade Canada in this case. However, Canadian Forces personnel are always under the command of the Chief of the Defence Staff. What happened in this case was that a senior Canadian was designated as the senior Canadian in the theatre and he was working directly in support of Foreign Affairs and International Trade Canada.

In a situation that becomes a non-permissive operation, which you alluded to, where it becomes a military operation, then it would be different. In a non-permissive situation where we needed to use force to get in and out, then it would be different — that was not the case here.

Senator De Bané: The situation was an evacuation operation of a large scale. We have the impression that when you arrived in Cyprus, things started moving.

MGen. Gosselin: I suspect it is perception more than anything else because we were totally in support. The people there supported the embassy staff and the foreign affairs ministry.

The Chairman: Before I call on Senator Cools, who has been most patient, let me understand that the chief of the mission in place would have been an officer of the foreign affairs department, whoever was designated. There would have been a senior military officer who reported to the Chief of the Defence Staff with respect to military activity, but obviously through the chief of the mission. Therefore, a unified Canadian command was present — a structure of command. Had the circumstance gone through a difficult transition to a complex military operation, we would have seen a change in that structure. Is that what you suggest?

MGen. Gosselin: You may but it would need to be consistent —

The Chairman: It is hypothetical. I know people do not like to answer hypothetical questions.

déplacement des gens et le contrôle des foules — mais, dans l'ensemble, d'autres gouvernements participaient à cette entreprise et, du coup, MAECI devait être de la partie.

Il fallait aussi assurer la coordination avec nos amis et nos alliés, les informer de ce que nous faisons et voir comment nous pouvions les aider et comment eux pouvaient nous aider. Dans certains cas, ces pays ont eux aussi utilisé leurs ressources militaires. Dans d'autres cas, on a utilisé des ressources militaires — comme l'ont fait les Américains pour la partie de l'évacuation qui s'est faite en mer — mais on a aussi dû compter sur d'autres moyens pour évacuer les ressortissants parce qu'on ne disposait pas de moyens militaires de transporter ces gens par avion.

Le président : Voulez-vous ajouter quelque chose, major général Gosselin?

Major général J.P.Y.D. Gosselin, directeur général, Politique de Sécurité internationale, Défense nationale : Les Forces canadiennes, le ministère de la Défense nationale, ont accordé tout leur soutien au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans ce cas. Toutefois, les Forces canadiennes restent sous le commandement du chef d'état-major. En l'occurrence, un officier supérieur canadien dans le théâtre des opérations a été choisi pour assurer la liaison avec le MAECI.

Quand l'opération n'est plus consensuelle mais devient militaire, situation à laquelle vous avez fait allusion, les choses sont différentes. Dans ce cas, si nous devons recourir à la force pour entrer dans un pays ou en sortir, les choses se passent différemment — mais cela n'a pas été le cas au Liban.

Le sénateur De Bané : Il s'agissait d'une évacuation sur une grande échelle. Nous avons l'impression que c'est à votre arrivée à Chypre que les choses ont commencé à bouger.

Mgén Gosselin : Je dirais que ce n'est qu'une impression, car nous avons accordé tout notre appui du début à la fin. Nos membres des forces armées sur place ont apporté leur soutien au personnel de l'ambassade et du ministère des Affaires étrangères.

Le président : Avant de céder la parole au sénateur Cools, qui a été plus que patiente, je veux que vous me confirmiez que le chef de mission était un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères mais qu'il y avait aussi un officier supérieur des forces armées relevant du chef d'état-major pour toutes les questions de nature militaire, par l'entremise du chef de mission, évidemment. Par conséquent, on avait en place une structure de commandement unifiée. Si la situation s'était transformée en une opération militaire complexe et difficile, vous nous dites que cette structure aurait pu changer, n'est-ce pas?

Mgén Gosselin : Peut-être, mais la structure doit toujours être conforme...

Le président : C'est une question hypothétique et je sais qu'on préfère ne pas répondre à des questions hypothétiques.

MGen. Gosselin: Let us say we have a situation that extends and the head of the mission there would give orders, if we want to use that term, to the Canadian Forces personnel. If they do not fit with the terms of reference the senior commander had when the senior commander left, that person would need to go back to the military chain of command.

The Chairman: I assume that the military people in situ, giving logistical and other support to the Department of Foreign Affairs people in charge, had one set of rules of engagement based on a permissive circumstance in place, crowd control and various other normative obligations. In the event there is a transition, how quickly would officers have upgraded rules of engagement in the event it is necessary to protect Canadian nationals?

MGen. Gosselin: There are two parts. They always have self-defence. The military personnel who deploy have that. The chain of command element is always from the Chief of the Defence Staff to the commander, in this case of the Canadian Expeditionary Force Command to the task force commander. That is the military chain of command. It is the same everywhere. It does not matter where we go.

If the situation had deteriorated, this commander would have gone to the commander of the Canadian Expeditionary Force Command, Lieutenant-General Michel Gauthier, and asked for whatever direction he needed, but he deployed with rules of engagement that allows self-defence.

The Chairman: That would have extended to responding to any hostilities that any combatants in the region might have subjected Canadian nationals to without the need for a meeting back at defence headquarters relative to what we then do to protect our nationals in situ?

BGen. Viens: Based on the situation on the ground, the military deployed with a set of basic rules of engagement that allowed them to take defensive action if they were attacked, but they were not to confront any other groups or any of the parties. If the situation had changed and evolved to a point where the rules of engagement needed to be changed, then the request, as LGen Gauthier has mentioned, would have been made through the chain of command to change those rules of engagement. However, the rules of engagement they had for the mission and that were judged to be sufficient allowed them to take defensive action to defend themselves.

Senator Corbin: That would be to defend themselves and Canadians as well?

BGen. Viens: They could take defensive actions affecting them and Canadian interests.

Senator Corbin: That would include Canadian citizens.

BGen. Viens: If you want to read it that way, it would.

Senator Corbin: It is not what I want to read.

Mgén Gosselin : Disons que la situation se prolonge et que le chef de mission donne des ordres, si je peux employer ce terme, au personnel des forces armées. Si ces ordres ne sont pas conformes au mandat de l'officier supérieur, celui-ci devra s'adresser à la chaîne de commandement militaire.

Le président : J'imagine que les militaires sur place, qui offraient leur soutien logistique aux fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères responsables des opérations, étaient régis par des règles d'engagement adaptées aux circonstances pour le contrôle des foules et l'exécution de diverses autres obligations. Si la situation avait changé, avec quelle rapidité aurait-on pu modifier les règles d'engagement pour protéger les ressortissants canadiens?

Mgén Gosselin : Je vais vous donner une réponse en deux parties : premièrement, le personnel militaire qui est déployé a toujours le droit de se défendre. Deuxièmement, la chaîne de commandement du chef de l'état-major jusqu'au commandant, dans ce cas le Commandant de la Force expéditionnaire canadienne, la chaîne de commandement militaire est toujours en place. Elle est toujours la même, peu importe où se trouvent les militaires.

Si la situation s'était détériorée, ce commandant se serait adressé au Commandant de la Force expéditionnaire du Canada, le lieutenant général Michel Gauthier, pour lui demander ses directives mais, les règles d'engagement aux termes desquelles il a été déployé permettaient toujours la légitime défense.

Le président : Aurait-il pu répondre à toute attaque de la part de quelques combattants que ce soit dans cette région à l'endroit de ressortissants canadiens sans avoir à rencontrer ses supérieurs au quartier général de la défense pour savoir comment protéger les ressortissants canadiens sur place?

Bgén Viens : Compte tenu de la situation sur le terrain, les militaires avaient été déployés conformément à des règles d'engagement qui leur permettaient de prendre les mesures défensives en cas d'attaque, mais pas d'affronter un groupe ou une des parties. Si la situation avait changé au point où une modification des règles d'engagement devenait nécessaire, comme l'a mentionné le Lieutenant-général Gauthier, on aurait présenté cette demande par l'entremise de la chaîne de commandement. Toutefois, les règles d'engagement prévues pour cette mission ont été jugées suffisantes pour leur permettre de prendre les mesures défensives nécessaires pour se défendre au besoin.

Le sénateur Corbin : Ils auraient pu se défendre mais aussi défendre les Canadiens?

Bgén Viens : Ils pouvaient prendre des mesures défensives pour se protéger et protéger les intérêts canadiens.

Le sénateur Corbin : Ce qui comprend les citoyens canadiens.

Bgén Viens : On peut interpréter cela ainsi, en effet.

Le sénateur Corbin : Il ne s'agit pas ici de mon interprétation.

Senator Cools: Mr. Chairman, the witness, if I may, is saying that the rules of engagement are circumscribed and if more is required or if the situation changes and escalates, one has to speak to home. Is that what you are saying?

BGen. Viens: I am sorry, I missed the question.

Senator Cools: I understood you to say that the rules of engagement that our forces had in respect of Canadian nationals and Canadian interests are considerably circumscribed. In other words, they are not as wide as if you were belligerent or in a state of active warfare. If the circumstances were to change or if your mission needed to be amended, upgraded or whatever, you would have to refer to home, I would guess to the chiefs here, for a different set of rules of engagement. That is what I understand you to say.

You cannot go into a country to evacuate your nationals and then act as if you are there to go to war with someone else.

The Chairman: So we are clear and for the record, Senator Cools' question was precise, and BGen. Viens was precise in saying that she has it right.

BGen. Viens: That is correct.

The Chairman: There would need to be a fresh reference back home for fresh direction through the chain of command.

BGen. Viens: That is correct.

Senator Corbin: I do not have an answer to my question.

The Chairman: Let us go to Senator Corbin, who wants more precision.

Senator Corbin: I forget precisely in what terms I put my question, but it aims at obtaining an answer to the following. The military on the ground are being attacked, but within their midst there are Canadian citizens. It may not necessarily be the military who are attacked but the Canadian citizens under their guard that area attacked. Is your first duty to protect those Canadian citizens, rather than thinking of yourselves? I do not mean this question in any deprecatory or pejorative way.

[Translation]

That is not to disparage the value of our military; but you were overseeing an operation that involved evacuating Canadian citizens. If people arrived and opened fire on Canadian citizens, you would respond.

BGen. Viens: I understand that the rules of engagement mean precisely that. If people feel threatened, they will take the necessary means to protect themselves.

Senator Corbin: It goes without saying that you would defend yourself and defend Canadian citizens.

Le sénateur Cools : Monsieur le président, si je peux me permettre, le témoin nous dit que les règles d'engagement sont bien définies mais que, si la situation change et qu'on doit modifier les règles d'engagement, il faut s'adresser au quartier général, c'est bien ça?

Bgén Viens : Excusez-moi, je n'ai pas entendu votre question.

Le sénateur Cools : Si je vous ai bien compris, vous avez dit que les règles d'engagement imposées à nos forces en ce qui concerne les ressortissants canadiens et les intérêts canadiens sont très précisément définies. Autrement dit, ces règles d'engagement sont beaucoup restrictives que si on fait face à un belligérant ou si on est en guerre. Si les circonstances changeaient ou si la mission devait changer, il vous faudrait vous adresser à vos supérieurs pour obtenir de nouvelles règles d'engagement. C'est ainsi que j'ai interprété votre réponse.

Vous ne pouvez aller dans un pays étranger pour évacuer les ressortissants de votre pays et vous comportez comme si vous étiez en guerre.

Le président : Pour plus de précisions et aux fins du compte rendu, la question du sénateur Cools était précise et le brigadier-général Viens a répondu tout aussi précisément qu'elle avait raison.

Bgén Viens : C'est exact.

Le président : Par la chaîne de commandement, on demanderait de nouvelles règles d'engagement au quartier général.

Bgén Viens : C'est exact.

Le sénateur Corbin : Je n'ai pas encore eu de réponse à ma question.

Le président : Je cède la parole au sénateur Corbin, qui voudrait des précisions.

Le sénateur Corbin : Je ne sais plus exactement comment j'ai formulé ma question, mais voici essentiellement ce que je voudrais savoir : les militaires sur le terrain font l'objet d'une attaque alors que des citoyens canadiens se trouvent parmi eux. L'attaque ne visait pas nécessairement les forces armées, mais plutôt les citoyens canadiens sous leur garde. Le devoir premier des militaires est-il de protéger les citoyens canadiens plutôt que de se protéger eux-mêmes? Ma question ne se veut ni condescendante, ni péjorative.

[Français]

Ce n'est pas pour déprécier la valeur de nos militaires. Mais vous surveillez une opération qui consiste à embarquer les citoyens canadiens. Si des gens arrivent et se mettent à tirer et brûle-pourpoint sur les citoyens canadiens, vous allez répondre.

Bgén Viens : Je comprends que les règles d'engagement signifient exactement cela. Si les gens se sentent menacés, ils vont prendre les moyens nécessaires pour se défendre.

Le sénateur Corbin : Se défendre et défendre les citoyens canadiens, cela va de soi.

BGen. Viens: It goes without saying that if there are Canadians in the vicinity and if military personnel feels threatened, they will take means to defend themselves, including the people around them.

Senator Corbin: That is clear.

Senator De Bané: What he said was “if the Canadian military feels threatened.” At that point, they would respond for themselves and for the Canadians. But if only Canadian civilians felt threatened but not the military, what would happen? That is the question.

[English]

The Chairman: Let me put it perhaps in a less legal way. As I watched the coverage on all our networks of the Canadians gathering at the port in Tyre or at the port in Beirut, my quiet prayer was that by accident or otherwise none of the combatants in the region would find themselves, for whatever reason, shelling the port, whether it was Israeli ships, Hezbollah or other combatants in the region who might end up shelling the port for whatever other reason. I had concern about our Canadian nationals and their safe egress, and about our own public servants who were there to assist in that egress. The question that would occur naturally to all of us as citizens is, in the event of that unlikely but nevertheless possible circumstance, what is the context within which our foreign and defence capacity can respond to provide a measure of protection for Canadians in that circumstance? I think that is the question you are hearing from colleagues around the table. I also realize it is a touchy area on which you may want to reflect.

BGen. Viens: Again, in the case of the evacuation of Lebanon, the military measures that were taken were those of assisting the Department of Foreign Affairs and International Trade and the head of mission on the ground in the evacuation. Of the people who were deployed, some were deployed for security and crowd control, as was mentioned in the opening statement, but many more were deployed to ensure communication between the embassy and Canada, and to offer planning and provide logistical support. Also, medical people were deployed.

This deployment was not a mighty military capability in traditional terms of military. We were there to assist in the logistical operation and we had some security personnel to perform crowd control and ensure the security of the premise of the embassy.

Senator Downe: We all know this, but for the record, the Chief of the Defence Staff would not be able, in this country, on his own, to change the mission from defensive to offensive without coming with the Minister of National Defence to seek that permission from the cabinet.

Senator Cools: Absolutely.

The Chairman: Mr. Boehm, you wanted to add something.

Mr. Boehm: I did not want to give the impression that we were only task forcing twice a day.

Bgén Viens : Cela va de soi que s'il y a des Canadiens autour d'eux et que les militaires se sentent menacés, ils vont prendre les moyens pour se défendre, incluant les personnes autour d'eux.

Le sénateur Corbin : C'est clair.

Le sénateur De Bané : Ce qu'il a dit, c'est « si les militaires canadiens se sentent menacés ». À ce moment, ils vont répondre pour eux et pour les Canadiens. Mais si ce sont seulement les civils canadiens qui sont menacés mais pas les militaires, qu'est-ce qui arrive? C'est cela la question.

[Traduction]

Le président : Permettez-moi de tenter de formuler cela de façon peut-être un peu moins juridique. J'ai suivi les reportages sur tous nos réseaux qui montraient les Canadiens rassemblés au port de Tyre et de Beyrouth, et je priais en moi-même pour que, par accident ou non, les combattants dans la région, que ce soit des navires israéliens, le Hezbollah ou d'autres, pour une raison ou pour une autre, ne bombardent pas le port. Je m'inquiétais pour mes concitoyens canadiens et pour les fonctionnaires de mon gouvernement qui étaient là pour aider les Canadiens à quitter le pays en toute sécurité. Il est tout naturel pour nous de nous demander, dans l'éventualité peu probable mais néanmoins réelle d'un bombardement, dans quel contexte nos capacités de défense et nos capacités à l'étranger peuvent assurer la protection des Canadiens. Je crois que c'est la question que posent mes collègues. Je comprends que c'est une question délicate à laquelle vous voulez réfléchir.

Bgén Viens : Encore une fois, pour l'évacuation du Liban, les mesures militaires qui ont été prises visaient à aider le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le chef de mission sur le terrain à mener à bien l'évacuation. Parmi ceux qui ont été déployés, certains ont veillé à la sécurité et au contrôle des foules, comme je l'ai dit dans mes remarques liminaires, mais bien d'autres ont été déployés pour assurer la bonne communication entre l'ambassade et le Canada et offrir leur appui logistique et de planification. Du personnel médical a aussi été déployé.

Nous n'avons pas déployé une grande capacité militaire du point de vue des forces armées. Nous étions là pour contribuer à la logistique, assurer le contrôle des foules et assurer la sécurité à l'ambassade.

Le sénateur Downe : Nous le savons, mais pour le compte rendu, le chef d'état-major ne pourrait pas, ici au Canada, de sa propre initiative, transformer une mission défensive en une mission offensive sans obtenir d'abord, par l'entremise du ministre de la Défense nationale, l'autorisation du Cabinet.

Le sénateur Cools : C'est exact.

Le président : Monsieur Boehm, vous vouliez ajouter quelque chose?

M. Boehm : Je ne voulais pas donner l'impression que notre groupe de travail ne tenait que deux petites réunions par jour.

Those were the formal meetings. In the meantime, there was a lot of activity in terms of assessing the situation on the ground, including with our colleagues at DND who were in touch with the military attachés in Tel Aviv in terms of how the conflict was evolving and what impact that would have on our operation. In addition, of course, we watched the media, which is often a good thing to do.

The Chairman: My assumption is, our colleagues in the Department of National Defence would have normal access to the usual sources of intelligence with respect to other activities on the ground that may have been relevant to their contingency planning for that port egress.

MGen. Gosselin: It is a fair statement. We talked to our allies. The Chief of Defence Intelligence is active as an extended network; your speculation is fair.

Senator Cools: I want to begin by thanking the witnesses for appearing before us. In addition, I want to thank you all for your efforts and for running a successful operation. I am aware that there will be criticism, as is normal, and there should be, but it is much better to face criticism from a position of having attained the objective than from not having attained it. I wanted to let you know, in case you ever think that your soldiers or that your staff and your department people are not appreciated. When I reflected on it, when I saw it, I was amazed. It seemed so enormous. I admire you greatly and I thank you very much for it.

On a different point, I was in California at a speaking engagement on September 11 and I cannot tell you the anxiety and panic that I felt when I could not get out of San Diego to go home. There was no one to help me and it was the most terrible panic I have ever experienced. We went to the bus station to buy a bus ticket for Vancouver, then we stopped, thought about it, and realized we were panicking. Even though we were thousands of miles away from New York, the social experience and the psychic feeling that was going through the population across the U.S. was this terrible panic, and I shared in it.

It gives one some insight into how these things arise so quickly and suddenly and then your governments are faced with gargantuan tasks to respond.

My question has to do with some of your responses. In your opinion, how does Canada's capability to respond to such a disaster, such a need really — it is a need, to evacuate X thousands of people — compare to other countries?

One of you testified that we had four planes, and I think you said we needed 60. I was not too sure if you said 60 planes or there were 60 flights. To wake up one day and say the Government of Canada today needs 60 planes, where do you find 60 commercial planes that can react so quickly? I have no idea, but what I am asking you to make a judgment on is about our capability to respond to such situations, and how that capability compares to equivalent countries. You are free to compare us to the U.K. or wherever.

Ces séances étaient les réunions officielles. Entre ces réunions, il y avait beaucoup d'activités : on évaluait la situation sur le terrain, notamment avec nos homologues au MDN qui étaient en contact avec les attachés militaires à Tel Aviv pour suivre l'évolution du conflit et son incidence éventuelle sur notre opération. En outre, nous suivions les reportages dans les médias, ce qui est souvent une bonne chose.

Le président : J'aurais cru que nos collègues du ministère de la Défense nationale ont normalement accès aux sources habituelles de renseignements sur les autres activités sur le terrain qui pourraient être pertinentes pour la planification de l'évacuation à partir du port.

Mgén Gosselin : En effet. Nous nous sommes entretenus avec nos alliés. Le chef du renseignement de la Défense est actif au sein d'un grand réseau. Mais votre conclusion est très logique.

Le sénateur Cools : J'aimerais d'abord remercier les témoins d'être venus. J'aimerais aussi vous remercier de tous les efforts que vous avez déployés pour faire de cette opération un succès. Je sais qu'il y a eu des critiques, et c'est normal, et c'est bien ainsi, mais il est plus facile de faire face à la critique quand on a atteint son objectif que dans le cas contraire. Je tenais à vous le dire, au cas où vos soldats, vos employés ou les fonctionnaires se sentent peu appréciés. Après avoir vu ce que vous avez fait et après y avoir réfléchi, j'ai été très impressionnée. C'était une tâche énorme. J'ai beaucoup d'admiration pour vous et je vous remercie sincèrement.

Dans un autre ordre d'idée, j'étais en Californie pour prononcer un discours le 11 septembre 2001 et je ne saurais vous dire la panique et l'anxiété que j'ai ressentie à l'idée de ne pouvoir quitter San Diego pour rentrer chez moi. Personne ne pouvait m'aider et cela a été la pire sensation que je n'ai jamais éprouvée. Nous sommes allées au terminus d'autobus pour acheter un billet d'autocar pour Vancouver, puis nous nous sommes arrêtés pour réfléchir un peu et avons compris que nous nous étions laissés emporter par la panique. Même si nous étions à des milliers de milles de New York, un vent de panique terrible a soufflé sur toute la population américaine et nous aussi l'avons ressentie.

On comprend toutefois mieux après comment ces événements peuvent se produire si soudainement et si rapidement et ce que doit faire nos gouvernements pour relever un défi si gigantesque.

Ma question porte sur certaines de vos réponses. Selon vous, la capacité du Canada à intervenir dans de telles situations — la nécessité, en fait, car il était nécessaire d'évacuer des milliers de gens — se compare-t-elle à celle des autres pays?

L'un d'entre vous a dit que nous avions quatre avions et qu'il nous en fallait 60. Je ne me souviens plus si vous avez parlé de 60 avions ou de 60 vols. Tout d'un coup, on vous dit que le gouvernement du Canada a besoin aujourd'hui de 60 avions. Comment trouver 60 avions commerciaux qui puissent réagir aussi rapidement? Je n'en sais rien, mais ce à quoi j'aimerais que vous réfléchissiez, c'est comment nous pouvons réagir à de telles situations et où se situe notre capacité de réaction par rapport aux autres pays. Je pense par exemple au Royaume-Uni, ou à d'autres.

Mr. Boehm: The four aircraft were DND aircraft that were made available. Because of the numbers involved we realized quickly that we needed to charter aircraft.

To give you a comparison, we were in touch with the operation centres in Australia, France, Great Britain, and the United States. I made a lot of calls to Berlin as well, to the Germans. They were also in constant contact with us, wanting to know how we were doing because each country had different capabilities.

The British had naval bases in Cyprus so they could deploy naval vessels. They moved a carrier group from Gibraltar, where they also had a base, to Beirut. That took five days. That is a lot of personnel; a crew and a carrier is about a thousand people.

The U.S. had military assets that came up through the Suez Canal. They arrived there on the following Friday as well. They had tremendous capacity to transport people. You saw the pictures on television with these landing crafts coming onto the beaches and people crowding on. They took people to Cyprus but they did not have airlift capacity to take them out of Cyprus. People booked flights to Europe where they became secondary consular cases. In other words, they would go to a U.S. embassy or consulate and then seek assistance. We took the decision to bring our people right back to Canada.

In the case of the French, they had a ship in Beirut harbour and of course it is not far to the Mediterranean ports of France from Beirut.

The Australians had a big challenge because they have a large Lebanese-Australian population. In some ways, they were after the same assets that we were after, in terms of ships that had been identified that could be chartered, so we partnered with them a fair amount. They ended up taking some of ours and we took some of theirs.

To come to the nub of the question, I think we did well. We also had luck on our side in that there were no injuries for the people that we took out, or worse. We managed to get a rhythm going in terms of ships and ships available, and then aircraft to meet the ships so people were not in the staging areas in Cyprus and Turkey for too long. The weather in the Mediterranean cooperated. The windows of opportunity provided by the Israeli defence forces, with respect to their blockade, were narrow, and the defence force security certificates were valid only for a certain period so we had a lot of needle threading to do. Logistically it all worked for us. I think, on balance, we did fairly well.

Senator Cools: I was trying to look at the scope of the challenge, which was the evacuation, and the scope of the Canadian capability to respond. What you have told me is that we did well, but we did not have that much capability to respond. You have essentially said, and correct me if I am wrong, that we responded — when I say we I mean the Government of Canada — and met a challenge with

M. Boehm : Les quatre aéronefs étaient des aéronefs de la Défense. Compte tenu du nombre de personnes à évacuer, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il nous fallait également des aéronefs affrétés.

À titre de comparaison, nous étions en contact avec les centres d'opérations d'Australie, de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis. J'ai également contacté Berlin de nombreuses fois pour m'adresser aux Allemands. Ces pays étaient en contact constant avec nous et nous demandaient comment se passaient les choses, chaque pays ayant des capacités différentes.

Les Britanniques ont des bases navales à Chypre et ils ont pu déployer des navires militaires. Ils ont déplacé un porte-avions de Gibraltar, où ils avaient également une base, à Beyrouth, en cinq jours. Cela représente énormément de soldats; l'équipage et le personnel du porte-avions représentent environ mille personnes.

Les États-Unis ont fait venir leurs soldats par le canal de Suez. Ils sont arrivés le vendredi suivant également. Ils ont une capacité de transport de personnes phénoménale. Vous avez vu les photos à la télévision des engins de débarquement qui arrivaient sur les plages et sur lesquels les gens montaient. Ils ont emmené les gens à Chypre, mais ils n'avaient pas la capacité de les faire quitter Chypre par avion. Les gens ont donc acheté des vols pour l'Europe, où ils étaient considérés comme des cas relevant des affaires consulaires secondaires. En d'autres termes, ils devaient se rendre aux ambassades ou aux consulats américains et demander de l'aide. Nous avons décidé d'amener notre monde directement au Canada.

Pour ce qui est des Français, ils avaient un navire au port de Beyrouth, et la distance de Beyrouth au port méditerranéen de la France n'est pas énorme.

Pour les Australiens, c'était un gros défi, car la population libano-australienne est très importante. D'une certaine façon, ils recherchaient la même chose que nous, soit des navires qui pouvaient être affrétés, alors nous avons coopéré avec eux dans une certaine mesure. Ils ont transporté des Canadiens et nous avons transporté des Australiens.

Pour en venir au cœur de la question, je pense que notre bilan est bon. Nous avons également eu de la chance, dans la mesure où il n'y avait pas de blessés parmi les gens que nous avons évacués, ou pire. Nous avons géré la situation relativement rapidement, avons trouvé des navires disponibles, puis des aéronefs pour récupérer les gens au débarquement des navires, de sorte qu'ils n'aient pas à rester trop longtemps en transit à Chypre ou en Turquie. Le climat méditerranéen nous a été favorable. Les forces de défense israéliennes, à cause de leur blocus, ne nous ont pas beaucoup aidés, et les certificats de sécurité des forces de défense n'étaient valides que pour une période donnée, et il fallait donc être très minutieux. Sur le plan logistique, les dieux étaient avec nous. À mon avis, de façon générale, nous nous en sommes bien sortis.

Le sénateur Cools : J'essayais de comprendre l'envergure du travail, soit l'évacuation, et la capacité canadienne d'y répondre. Vous m'avez dit que nous nous étions bien débrouillés, mais que notre capacité de réponse n'était pas très bonne. En gros, vous avez dit, et corrigez-moi si je me trompe, que nous avons répondu à l'appel — et quand je dis « nous », je parle du gouvernement du

remarkably few resources. I understood you to say that the Government of Canada needed to purchase, rent or charter, I do not know the language, capability to transport its nationals back, but I do not get the impression that some of those other countries needed to do that.

Mr. Boehm: They did, in fact, need to do that.

Senator Cools: To the same extent that Canada needed to?

Mr. Boehm: I do not know what their totals are, but they came to us for help and advice, including our biggest partner, because they could not move people out by air. It is difficult to calculate the costs based on fixed costs they might have for their military equipment.

In some cases, the numbers were different. However, on balance, I think many were in the same game and had identified the same naval assets. They faced the same questions, such as increased insurance premiums that were passed on to the client — in this case, the Government of Canada, because it was a war zone. Shipowners needed to do that for Lloyd's of London to insure them. Also, there was the uncertainty factor in terms of how many citizens could be loaded and how the demand and the supply would work. We were on the phone a lot, and they were on the phone to us from their operations centre, asking how we were doing this, and have we encountered this? Yes, we have.

Senator Cools: I understand that and I think that is worthy, but I cannot help but believe that those other countries have far more resources at their disposal than Canada does.

Mr. Boehm: In some cases, I think they had military resources at their disposal.

Senator Cools: I should have said military resources. I know that the military in Canada has been impoverished or starved for many years; but I cannot help but feel those other countries had far more military resources with which to respond to the challenge.

Mr. Boehm: Australia did not and Germany did not; France did, the U.K. did and the U.S. did.

Senator Cools: Senator Mahovlich responded to the fact that there were 40,000 to 50,000 Canadians of Lebanese origin, and you were involved in evacuating 15,000 of these people. I am curious because this sort of situation gives one pause. For example, if a situation such as this arose in another part of the world — for example, even in the U.S. — where we needed to evacuate Canadians, how many Canadians are in New York or Los Angeles on any day of the week? We do not think about these things until something makes you think about it, but I am curious.

Canada — et surmonté le défi malgré des ressources extrêmement limitées. J'ai cru comprendre que vous aviez dit que le gouvernement du Canada avait dû acheter, louer ou fréter, je ne connais pas le mot exact, des avions ou des navires pour ramener ces ressortissants au pays, mais je n'ai pas l'impression que les autres pays aient eux aussi eu à le faire.

M. Boehm : Pourtant, c'est le cas.

Le sénateur Cools : Autant que le Canada?

M. Boehm : Je ne sais pas de combien de navires ou d'aéronefs ils ont eu besoin, mais ils nous ont demandé de l'aide et des conseils, y compris notre partenaire le plus important, parce qu'ils n'avaient pas la capacité de transporter leur ressortissant par avion. C'est difficile d'évaluer les coûts d'une opération comme celle-ci à partir des coûts fixes de leur équipement militaire.

Dans certains cas, les chiffres étaient différents. Cependant, en moyenne, je pense que beaucoup étaient dans le même bateau et avaient trouvé les mêmes navires qui pouvaient être affrétés. Ils ont eu les mêmes problèmes que nous, comme des primes d'assurance très élevées imposées aux clients — le gouvernement du Canada — puisque c'était une zone de guerre. Les propriétaires de navires ont été obligés d'augmenter leur prime pour que la Lloyd's de Londres accepte de les assurer. En outre, il y avait le facteur d'incertitude, puisqu'on ne savait pas combien de ressortissants pourraient embarquer ni quelle serait l'offre et la demande. Nous avons passés beaucoup de temps au téléphone et les autres pays nous ont contactés très souvent de leur centre d'opérations pour nous demander comment nous faisons telle chose et si nous avions connu tel problème. Nous leur répondions, oui, en effet.

Le sénateur Cools : Je comprends et je pense que c'est très bien, mais je ne peux pas m'empêcher de penser que ces autres pays ont beaucoup plus de ressources à leur disposition que le Canada.

M. Boehm : Dans certains cas, je pense qu'ils avaient des ressources militaires à leur disposition.

Le sénateur Cools : J'aurais dû parler de ressources militaires, en effet. Je sais que l'armée canadienne a été appauvrie voire affamée pendant de nombreuses années, mais j'ai quand même l'impression que les autres pays disposaient de bien plus de ressources militaires que nous pour répondre à cette crise.

M. Boehm : Ce n'est pas le cas de l'Australie et de l'Allemagne. En revanche, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis étaient mieux outillés que nous.

Le sénateur Cools : Le sénateur Mahovlich a parlé du fait qu'il y avait 40 000 à 50 000 Canadiens d'origine libanaise et que vous en avez évacué 15 000. Je m'interroge parce que ce genre de situations fait réfléchir. Par exemple, si ce genre de choses se produisait dans une autre partie du monde — ne serait-ce qu'aux États-Unis — et qu'il fallait évacuer les Canadiens... Combien y a-t-il de Canadiens à New York ou à Los Angeles à n'importe quel moment? On ne pense jamais à ces choses-là jusqu'à ce qu'il arrive quelque chose, mais cela attise ma curiosité.

Granted, we say that it was during the peak of the tourist season in Lebanon, so the number present was a bit higher. I am not sure if we keep much information or data on how many nationals we have at any given moment in any country, but out of curiosity, how many Canadian nationals live in New York or Los Angeles? Ten years ago, we all thought nothing could happen, but the world has changed since September 11; we know many things can happen.

How do the numbers of Canadians living in New York, Los Angeles or London compare to the number of Canadians living in Lebanon? I am curious, if you have an answer.

Mr. Boehm: We have a program called Registration of Canadians Abroad, ROCA. It is not necessary for a Canadian to register with a Canadian diplomatic or consular establishment abroad. Some do; in the old days, everyone did. If they were a student, they would do that as a natural thing, or they would want to see their embassy and sign in.

People do not do that anymore; it is completely voluntary. For example, in the southern U.S., when Hurricane Katrina and Hurricane Wilma, the big hurricanes, hit last year, only a few hundred Canadians had registered, so we did not know how to contact people. Our anecdotal estimate of Canadians in the United States is the equivalent of the province of Ontario, population-wise.

Senator Cools: We could have 20,000 Canadians living in New York, for all we know.

Mr. Boehm: I think there are far more, but we do not know that.

Senator Cools: I have a friend who lives around Los Angeles, who tells me all they need to do is build a rink and the Canadians will come.

I think, however, as we review your review and the lessons to be learned to be ready in the future for these kinds of emergencies, one of the issues you will deal with is the fact that our Department of Foreign Affairs and International Trade must have better knowledge of where Canadians are.

I remember a time when I travelled, a long time ago now, one of my first trips was to Europe when I was 19 years old. Documentation when we obtained our passport cautioned us about trying to go behind the Iron Curtain. I only remember that because I took the Orient Express. I remember reading all that information and it used to come with a passport — inform the embassies that we are in the country or whatever.

I think a lot of that has fallen by the wayside. Perhaps we should resuscitate more of that and impress upon Canadians the importance of informing embassies that they are in a country. It may be a good idea to start that again.

Mr. Boehm: We agree, of course.

D'accord, on nous dit que c'était la haute saison touristique au Liban, ce qui explique que le nombre de ressortissants était plus important. Je ne sais pas si l'on a des renseignements ou des données sur le nombre de ressortissants canadiens dans les autres pays à un moment X, mais par curiosité, combien de ressortissants canadiens vivent à New York ou à Los Angeles? Il y a dix ans, nous pensions tous que rien ne pouvait arriver, mais le monde a changé le 11 septembre et nous savons que tout peut arriver.

Combien y a-t-il de Canadiens qui vivent à New York, à Los Angeles ou à Londres par rapport aux Canadiens qui vivent au Liban? Je vous pose cette question par curiosité, je ne sais pas si vous avez une réponse.

M. Boehm : Nous avons un programme qui s'appelle Inscription des Canadiens à l'étranger, ROCA. Les Canadiens n'ont pas à s'enregistrer auprès des consulats ou des ambassades canadiennes à l'étranger. Certains le font quand même. Avant, tout le monde le faisait. S'ils étaient étudiants, ils le faisaient naturellement ou ils allaient à l'ambassade pour s'inscrire.

Aujourd'hui, les gens ne le font plus, ou ne le font que sur une base volontaire. Par exemple, dans le sud des États-Unis, lorsqu'il y a eu l'ouragan Katrina et l'ouragan Wilma, les gros ouragans, l'année dernière, seuls quelques centaines de Canadiens s'étaient inscrits, si bien que nous ne savions pas comment les contacter. Nous estimons que le nombre de Canadiens qui vivent aux États-Unis est équivalent à la population de la province de l'Ontario.

Le sénateur Cools : Si ça se trouve, il y a 20 000 Canadiens qui vivent à New York.

M. Boehm : Je pense qu'il y en a beaucoup plus, mais nous n'en savons rien.

Le sénateur Cools : J'ai une amie qui vit près de Los Angeles et qui me dit qu'il suffit de construire une patinoire et les Canadiens iront.

Cependant, alors que nous examinons votre étude et les leçons que l'on peut tirer pour être prêt à l'avenir dans ce genre de situations d'urgence, il faudra penser au fait que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international devrait avoir une meilleure connaissance de l'endroit où se trouvent les Canadiens.

Je me souviens d'une fois, il y a très longtemps à présent, où j'ai voyagé en Europe à l'âge de 19 ans. Lorsqu'on nous a remis notre passeport, il y avait un dépliant nous exhortant de faire preuve de prudence si l'on essayait de traverser le Rideau de fer. Je me souviens de cela uniquement parce que j'ai pris l'Orient Express. Je me souviens d'avoir lu tous les renseignements qui accompagnaient le passeport et l'information demandant aux voyageurs de signaler aux ambassades dans quel pays ils se rendaient, etc.

Je pense qu'on a laissé tomber tout cela. Peut-être qu'il faudrait y revenir et expliquer aux Canadiens l'importance d'informer les ambassades du pays où ils se rendent. Ce serait sans doute une bonne idée de recommencer à faire tout cela.

M. Boehm : Nous sommes tout à fait d'accord, évidemment.

Senator Cools: Thank you, again. I watched it and I felt proud of you. I know there were lots of hiccups and bumps and so on, but you lost no lives. That is a measure of success.

The Chairman: Before I call on Senator Mahovlich, I have a short question. You have constructive bilateral relations with the Lebanese, the Israelis, the Jordanians, the Turks and Cypriots. What relationships do you have with non-state actors, which might be as vital to securing the safe egress of Canadians — for example, Hezbollah?

I understand what the interdictions are. I understand what governments say and do over time about whom they will or will not speak to but if you are on the ground and you need to secure access to take Canadians out, how do you address questions of that kind? What do you do when one of the combatants, whose goodwill you may need in support of safe Canadian egress, falls into the category of a non-state actor who may be on a difficult list for various reasons historically?

Mr. Boehm: Mr. Desjardins will need to answer that question — I cannot read his writing. He is helping me here.

[Translation]

Mr. Desjardins: It is a matter of pragmatism and of diplomacy. We have diplomatic missions in a great many countries and the role of our missions is indeed to maintain contact with the principal stakeholders.

Sometimes, those stakeholders are not our usual contacts or interlocutors of choice, but it is definitely part of our duty to ensure that we are in contact with the people who can have an effect on Canadian interests, whatever they may be.

Also, a good measure of pragmatism ensures that our people on the frontlines, in light of their knowledge of local conditions, will naturally gravitate to those who are in a position to help us or harm us if they feel they must.

[English]

Mr. Boehm: If I could add, Mr. Chairman, that I am not aware of this particular situation having developed in this operation, but generally speaking our heads of mission — particularly Ambassador de Lorimier — is plugged in within Lebanon. As Mr. Desjardins has said, the first line would be in terms of any approach or assistance we would ask for from non-state actors.

Senator Mahovlich: I wanted to ask if the United States had more Americans in Lebanon than we had Canadians.

Mr. Boehm: Senator, the U.S. evacuee figure is about 14,650, so they were close to evacuating the same number, more or less, that we evacuated.

Le sénateur Cools : Encore une fois, merci. J'ai regardé les événements et j'étais très fier de vous. Je sais qu'il y a eu des dérapages et des problèmes, mais nous n'avons perdu aucune vie. C'est une mesure de votre réussite.

Le président : Avant de laisser la parole au sénateur Mahovlich, j'ai une petite question à vous poser. Vous avez des relations bilatérales constructives avec les Libanais, les Israéliens, les Jordaniens, les Turcs et les Chypriotes. Quelles relations entretenez-vous avec les acteurs non étatiques, qui peuvent jouer un rôle tout aussi vital dans l'évacuation sécuritaire de nos ressortissants — par exemple, le Hezbollah?

Je sais qu'il y a des interdictions. Je sais que les gouvernements disent parfois accepter ou refuser de traiter avec telle organisation, mais si vous êtes sur le terrain et que vous devez évacuer les ressortissants canadiens, comment faites-vous à ce sujet? Comment vous y prenez-vous lorsque l'un des combattants, dont vous dépendez pour assurer l'évacuation sécuritaire de vos ressortissants, fait partie de la liste d'acteurs non étatiques avec lesquels il est difficile de traiter, pour des raisons historiques?

M. Boehm : M. Desjardins va répondre à votre question. Je n'arrive pas à lire sa signature. Il me porte secours.

[Français]

M. Desjardins : Il s'agit de pragmatisme et de diplomatie. Nous avons des missions diplomatiques dans un très grand nombre de pays et le rôle de nos missions est justement de maintenir un contact avec les acteurs principaux.

Quelquefois, ces acteurs ne sont pas nos interlocuteurs habituels ou des interlocuteurs de choix, mais il y va de notre devoir de s'assurer que nous sommes en contact avec les gens qui peuvent affecter les intérêts canadiens quels qu'ils soient.

Également, une bonne mesure de pragmatisme fait en sorte que nos gens sur le terrain, à la lumière de leurs connaissances des conditions locales, se dirigent naturellement vers ceux qui sont en mesure de nous aider en cas de besoin ou de nous nuire en cas de besoin.

[Traduction]

M. Boehm : Si vous me le permettez, monsieur le président, je ne crois pas que ce genre de situations se soit produite en l'occurrence, mais de façon générale, nos chefs de mission — surtout l'ambassadeur de Lorimier — ont de très bons contacts sur le terrain, ici, au Liban. Comme M. Desjardins l'a dit, la première chose à faire serait de déterminer si nous avons besoin de contacter ou de demander de l'aide de ces acteurs non étatiques.

Le sénateur Mahovlich : Je voulais savoir s'il y avait plus d'Américains au Liban qu'il n'y avait de Canadiens.

M. Boehm : Sénateur, les Américains ont évacué environ 14 650, ce qui veut dire qu'ils ont évacué presque le même nombre de personnes que nous, environ.

In talking to them at the time of the crisis, their estimate was about 30,000 Americans in Lebanon. The Australians had a number similar to ours in their estimation. The Brazilians had upwards of 60,000. We ended up taking out some Brazilians. Many of them went out by road to the north.

Senator Mahovlich: Were trains leaving, or had they all been bombed?

Mr. Boehm: There were buses in some cases along the coastal highway up into Turkey, which was a long and treacherous journey.

Senator Mahovlich: In Europe there are many trains and they are excellent to travel on. Was there any train travel?

Mr. Boehm: There was not in Lebanon.

[Translation]

Senator Corbin: I have a question, once again, regarding cost recovery from people who benefited from our services. At the top of page 2, you indicated to us that in 2005, you were involved in approximately 1,300 cases. But that figure in fact includes many more people than that. You are talking about cases that can involve several people. In reality, how many people does that represent in total, for the 2005 figures? You have 870 deaths, which leaves 440 other cases, living persons I presume. But that represents how many people who benefited from your services?

Mr. Desjardins: That is how our statistics are produced. It is difficult to look at each and every incident and determine how many people were involved. I cannot give you the precise number, but we could do so if you wish.

Senator Corbin: It is not absolutely necessary for the moment, because we are talking primarily about Lebanon and it was to put the importance of the operation into context. But the fact remains that I must ask you the question: Have you recovered costs in these cases?

Mr. Desjardins: In all of those cases, yes.

Senator Corbin: In every case?

Mr. Desjardins: In every case where there were expenses over and above what is normally provided. Canadians reimburse the money on the spot, or if they themselves are in distress, they must sign an acknowledgment of debt to the Crown. That is the mechanism used to recover costs incurred.

Senator Corbin: Can we conclude that 100 per cent of the people involved honour that commitment?

Mr. Desjardins: No, but it is a very high percentage because the Crown reserves the right to withdraw passport services to people who have a debt towards it. Those who wish to travel again must pay their debts in total. The reimbursement rate is quite high. I do not have the figures, but it is very high.

Au moment de la crise, ils estimaient qu'il y avait environ 30 000 Américains au Liban. Les Australiens avaient une population semblable à la nôtre et les Brésiliens, plutôt 60 000 personnes. Nous avons fini par évacuer des ressortissants brésiliens également. Beaucoup d'entre eux ont pris la route vers le nord.

Le sénateur Mahovlich : Est-ce que les trains fonctionnaient ou est-ce qu'ils avaient été bombardés?

M. Boehm : Dans certains cas, il y avait des bus qui faisaient le chemin vers la Turquie en suivant l'autoroute côtière, mais c'était un voyage long et périlleux.

Le sénateur Mahovlich : En Europe, le réseau ferroviaire est très développé et le service est excellent. A-t-on fait des évacuations par train?

M. Boehm : Il n'y avait pas de service ferroviaire au Liban.

[Français]

Le sénateur Corbin : J'ai une question quant à, encore une fois, la récupération des frais, auprès des personnes qui ont bénéficié de vos services. Au haut de la page 2, vous nous indiquez que, en 2005, vous avez été impliqués dans à peu près 1 300 cas. Mais ce chiffre comprend beaucoup plus de personnes en réalité. Vous parlez de cas dans lesquels plusieurs personnes peuvent être incluses. En réalité, combien de personnes cela représente-t-il en tout, dans vos chiffres de 2005? Vous avez 870 cas de décès, ce qui fait qu'il reste 440 autres cas, de personnes vivantes, je suppose. Mais cela représente combien de personnes qui ont bénéficié de vos services?

M. Desjardins : C'est comme cela que nos statistiques sont produites. Il est difficile de voir chaque incident et de déterminer combien de personnes étaient impliquées. Je ne peux pas vous donner les cas précis, mais on pourrait le faire si vous le souhaitez.

Le sénateur Corbin : Ce n'est pas absolument nécessaire pour le moment, car on parle surtout du Liban et c'était pour mettre en contexte l'importance de l'opération. Il reste néanmoins que je dois vous poser la question : est-ce que vous avez récupéré des frais dans ces cas là?

M. Desjardins : Dans tout ces cas, oui.

Le sénateur Corbin : Dans tous les cas?

M. Desjardins : Dans tous les cas où des dépenses sont faites au-delà de ce qui est normalement fourni. Les Canadiens remboursent sur-le-champ ou, s'ils sont eux-mêmes en détresse, ils doivent signer une reconnaissance de dette à la Couronne. C'est le mécanisme utilisé pour récupérer les frais engagés.

Le sénateur Corbin : Peut-on conclure que 100 p. 100 des personnes concernées honorent cet engagement?

M. Desjardins : Non, mais c'est un très haut pourcentage, parce que la Couronne se réserve le droit de ne pas offrir un service de passeport aux gens qui ont une dette envers elle. Ceux qui veulent voyager à nouveau doivent remettre la totalité de leur dette. Le taux de remboursement est assez élevé. Je n'ai pas les chiffres, mais c'est très élevé.

Senator Corbin: One last question: In terms of the consular service, do you have an annual budget?

Mr. Desjardins: Yes, my branch has a budget of a quarter of a million dollars per year, but the program overall represents \$66 million, as the consular resources are essentially in other countries and are part of the mission accounts. In other words, the consular staff, their salaries and consular expenses incurred are accounted for in each mission. We know that the overall program represents \$66 million.

[English]

Senator Cools: I think it was Senator De Bané who noted that there are 22 Arab countries. As a result of the crisis this summer, two things came to mind. I wonder if you could answer one of them, as to whether in your recruitment processes, both in the military and in the foreign affairs department, you are currently trying to find individuals who speak Arabic. I wonder about the communications that our officials would have in Lebanon. I know there is much French spoken in Lebanon, but I wonder if the recruitment processes in the departments and the armed forces are beginning to look for that set of skills: some capability in Arabic. I often wonder about how the troops sent to serve here, there and everywhere communicate. Some attention should be paid to encouraging the use of the Arabic language. This is a characteristic years ago of those individuals who were in the Middle East. One of them was Gertrude Bell; I think she spoke three or four languages, including Parsi. I wonder if that is on the horizons, on your radar screen.

The Chairman: Can I invite any of our guests to reflect on that?

Mr. Boehm: The answer is yes. It is not on the horizon, it is here, and it has been for some time.

Senator Cools: Good.

Mr. Boehm: As we put together our lists of people who could go, obviously on a voluntary basis, some were convinced that maybe it would be in their interests to go, and they did. We looked at Arabic speakers. We looked at Turkish and Greek speakers, and also at people who had experience in these countries and the Middle East. We were able to field a good team with linguistic capability.

We also have in our missions, of course, locally engaged staff who do a fine job. They are permanently based there and speak the language of the country. We were well served that way.

Senator Cools: Also, in continuing on Senator Segal's question about non-state actors, the history of human conflict is always punctuated with individuals within those conflicts who will be courageous and decent to others. It becomes important in the business of your intelligence to identify some of these individuals at times. Senator Segal put it nicely, that everyone was concerned,

Le sénateur Corbin : Dernière question, au chapitre de ce service consulaire, est-ce que vous avez un budget annuel?

M. Desjardins : Oui, ma direction générale à un budget de quatre millions de dollars par année, mais le programme dans sa totalité vaut 66 millions de dollars, dans la mesure où les ressources consulaires sont essentiellement à l'étranger et font partie des comptes de la mission. Autrement dit, le personnel consulaire, leurs salaires et les dépenses consulaires engagées sont comptabilisés dans chaque mission. On sait que le programme dans sa totalité représente 66 millions de dollars.

[Traduction]

Le sénateur Cools : Je pense que c'était le sénateur De Bané qui a remarqué qu'il existe 22 pays arabes. Après la crise de cet été, je m'interroge sur deux choses. J'aimerais que vous répondiez à l'une de mes deux questions : dans votre processus de recrutement, à la fois dans l'armée et au ministère des Affaires étrangères, vous êtes en train de chercher des personnes qui parlent arabe. Quel genre de contacts nos autorités ont-elles au Liban? Je sais que l'on parle beaucoup le français au Liban, mais je me demande si le processus de recrutement des ministères et des forces armées comprend ce type de compétences, soit la capacité de parler arabe. Je me demande souvent comment les soldats envoyés sur le terrain font pour communiquer. On devrait encourager l'utilisation de l'arabe. C'était une des caractéristiques de ceux qui partaient au Moyen-Orient, il y a quelques années. Il y avait parmi eux Gertrude Bell. Je pense qu'elle parlait trois ou quatre langues, dont le persi. Je me demande si vous l'avez envisagé?

Le président : Nos témoins veulent-ils répondre à la question?

M. Boehm : La réponse est oui. Ce n'est pas que nous y avons pensé, mais cela fait partie de nos exigences, et depuis un certain temps.

Le sénateur Cools : Très bien.

M. Boehm : Lorsque l'on détermine les personnes qui partiront sur le terrain, sur une base volontaire, évidemment, nous convainquons certains que c'est dans leur intérêt d'y aller, et c'est ce qu'ils ont fait. Nous avons cherché des arabophones. Nous avons également cherché des personnes qui parlent le turc et le grec et des gens qui connaissaient ces pays et le Moyen-Orient. Nous avons pu mettre sur pied une bonne équipe avec une capacité linguistique intéressante.

Dans le cadre de nos missions, il y a, bien sûr, du personnel engagé sur le terrain qui fait du très bon travail. Ils sont sur place et parlent la langue autochtone. Ils nous ont vraiment rendu service.

Le sénateur Cools : Pour revenir à la question du sénateur Segal au sujet des acteurs non étatiques, l'histoire des conflits humains est toujours marquée de héros. Il est important que vous connaissiez ces personnes qui se démarquent par leur courage. Le sénateur Segal a dit élégamment que tout le monde s'inquiétait, moi y compris, que les zones où se trouvaient les

and I certainly was, that the areas where the Canadians were might suddenly become targets, or somehow be involved. It is overwhelming to think about it, but somehow, one has to have some conversation or access at some point in time to individuals.

I have recently done a fair amount of work on the Arab revolt in World War I, and Lawrence of Arabia had many, many roots of contact in many different places. I put that out because as one looks at the enormity of the task you faced and your success, we could have had several disasters. However, I think we need to be mindful that the situation has pointed us to huge gaps in our knowledge and huge needs to which we must turn our minds. That is one advantage of this particular study that we are undertaking here. I thank you very much, Senator Segal, for that as well.

The Chairman: On behalf of all our colleagues, I express our profound gratitude to members of the public service and the armed forces who were able to share their perspective and their experience.

At the outset of this inquiry, at our first meeting, we began with a universal expression of gratitude for the tremendous work done in Canada's name, repatriating our nationals safely, in difficult circumstances. The purpose of this study is to make sure that the benefits of the lessons learned are conveyed, both in the context of your own activities but, more important, the context of public awareness and education so that there is an understanding of resource issues and others that need to be met by Parliament and others so as to even better equip in the future based on the superb experience to date. We thank you for your frankness and the clarity of your responses.

The committee adjourned.

Canadiens puissent être des cibles, tout d'un coup, ou puissent être dangereuses. C'est délicat d'y penser, mais il faut parfois que l'on puisse contacter ou traiter avec ces personnes.

Récemment, j'ai étudié la révolte arabe de la Première Guerre mondiale, et Lawrence d'Arabie avait énormément de contacts un peu partout. Je vous dis cela parce que compte tenu de l'envergure de votre tâche et de votre réussite, nous aurions pu vivre plusieurs catastrophes. Cependant, je pense qu'il faut être conscient que la situation a montré que nos connaissances étaient défailtantes et que les besoins étaient importants. C'est un des avantages de l'étude dont nous sommes saisis. Merci beaucoup, sénateur Segal, de votre initiative.

Le président : Au nom de tous nos collègues, je souhaite exprimer notre profonde gratitude aux fonctionnaires et aux soldats qui ont pu nous faire part de leur perspective et de leur expérience.

Au début de cette étude, lors de notre première réunion, nous avons exprimé notre gratitude générale pour le travail extraordinaire qui a été fait au nom du Canada lors du rapatriement sécuritaire de nos ressortissants, malgré des circonstances difficiles. L'objet de cette étude est de nous assurer d'avoir tiré des leçons de cette expérience, dans nos propres opérations mais encore dans le contexte de la sensibilisation et de l'éducation de la population, de sorte que tout le monde comprenne le problème de ressources et autres et que le Parlement comble ces lacunes afin que nous soyons mieux équipés dans l'avenir. Merci d'avoir répondu à nos questions de façon aussi honnête et précise.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, December 6, 2006

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Peter Boehm, Assistant Deputy Minister, North America (and
Consular Affairs);

Robert Desjardins, Director General, Consular Affairs Bureau.

Citizenship and Immigration Canada:

Daniel Jean, Assistant Deputy Minister, Operations.

National Defence:

Brigadier-General J.Y.R.A. Viens, Director General, Plans,
Strategic Joint Staff;

Major-General, J.P.Y.D. Gosselin, Director General, International
Security Policy.

TÉMOINS

Le mercredi 6 décembre 2006

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Peter Boehm, sous-ministre adjoint, Amérique du Nord (et Affaires
consulaires);

Robert Desjardins, directeur général, Direction générale des affaires
consulaires.

Citoyenneté et Immigration Canada :

Daniel Jean, sous-ministre adjoint, Opérations.

Défense nationale :

Brigadier général J.Y.R.A. Viens, directeur général, Plans,
État-major interarmées stratégique;

Major général J.P.Y.D. Gosselin, directeur général, Politique de
Sécurité internationale.